

DÉCOUVERTES . FESTIVALS . CINÉMA . PARTICIPATION . MARCHÉS . CENTRE-VILLE . PROPRETÉ . SANTÉ . COMMERCE . DÉVELOPPEMENT DURABLE . EXPOSITIONS . ASSOCIATIONS . DÉMARCHES . SOLIDARITÉS . SÉCURITÉ . ACTUALITÉS . LOGEMENT . ACTIVITÉS . QUARTIERS . INTERACTIVITÉ . MULTIMÉDIA . PARENTS ENFANTS . RENCONTRES . PATRIMOINE . TOURISME . SOCIAL . PROJETS . ÉCONOMIE . HANDICAP . VACANCES . ÉDUCATION . NATURE . ENTREPRISES . FAMILLE TRAVAUX . MUSIQUE . SERVICE PUBLIC . SPORT . EMPLOI . EXPRESSION . HISTOIRE . CITOYENNETÉ . VIE QUOTIDIENNE . LOISIRS . DÉMARCHES . TRANSPORTS

VIVRE à NIORT

WWW.VIVRE-A-NIORT.COM / Le magazine municipal d'information

MAI 2016 / N°256

LE PLU DESSINE LA VILLE

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME, ENGAGÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, EST ARRIVÉE À SON TERME LES 4 ET 11 AVRIL DERNIERS AVEC L'APPROBATION DU DOCUMENT EN CONSEIL MUNICIPAL, PUIS SON VOTE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

P.14

DANS CE NUMÉRO



MOBILITÉ P.7

Fête du vélo

Organisée dans le cadre de la Semaine du développement durable, la deuxième Fête du vélo vient sensibiliser à l'intérêt et aux bienfaits du vélo en tant que moyen de mobilité active. Rendez-vous sur les jardins de la Brèche, dimanche 5 juin.



QUARTIERS P.10 et 11

Travaux et animations

Les quartiers vivent et se transforment. Le point sur les travaux réalisés à la demande des conseils de quartiers et les prochaines animations près de chez vous.

CHAQUE MOIS,
RETROUVEZ EN IMAGES
LES ÉVÉNEMENTS
QUI ONT FAIT VOTRE ACTUALITÉ.

Retrouvez l'actualité
sur le site vivre-a-niort.com



Bruno Derbord

TROPHÉES DES QUARTIERS 2016

Judi 17 mars. Les Trophées des quartiers, créés en 2015 par la CAN et ses partenaires⁽¹⁾, mettent en valeur des initiatives économiques au sein des quartiers prioritaires : Clou-Bouchet, Tour Chabot-Gavacherie et Pontreau-Colline Saint-André. Les lauréats de l'édition 2016 sont Antonio Lucas Maria, cordonnier-serrurier sur l'esplanade du magasin Carrefour (Prix Talents des quartiers) ; Hélène Puyravaud, gérante du restaurant l'Abidjanaise, rue de la gare (Prix Coup de pouce) et la compagnie Les Matapeste (Prix Coup de cœur) pour leur engagement profond et durable dans la vie culturelle des quartiers.

(1) L'ADIE, la BGE Poitou-Charentes, la CMA et la CCI 79, avec le soutien de la Préfecture des Deux-Sèvres, la Ville de Niort, le Fonds social européen (FSE), l'Agence pour la cohésion sociale et pour l'égalité (ACSE) et la Fédération bancaire française des Deux-Sèvres.

Thierry Olivier



LES COURTS DE TAKAVOIR

Samedi 26 mars. C'est un festival aussi court que les films qu'il présente. Takavoir ne dure qu'une après-midi (ateliers, conférences...) et une soirée de gala, mais n'en apporte pas moins la preuve que le talent cinématographique peut se révéler en trois minutes maxi. Le jury, présidé par Jérôme Pitorin, animateur du magazine "Échappées belles" sur France 5, a eu la lourde tâche de désigner sept lauréats pour sept catégories, parmi les 24 films retenus pour la sélection officielle. Hors Champs, l'association qui pilote le festival avait reçu 145 films tournés au moyen de téléphone, caméra de poche ou appareil photo.



Darri

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES

Samedi 16 avril. Les Rencontres de la jeune photographie internationale sont officiellement inaugurées, à la Villa Pérochon, en présence du maire, Jérôme Baloge et de son adjointe à la culture, Christelle Chassagne. Le Centre d'art contemporain photographique (CACP) accueille quatre expositions de l'invité d'honneur, Olivier Culmann, dont une au rez-de-chaussée de la Villa ouvert pour la première fois au public. On peut voir ces expositions jusqu'au 28 mai.

4^e ÉDITION DE NIORT NUMÉRIC

24 au 26 mars. Tous les savoir-faire locaux avaient rendez-vous à l'Acclameur pour le 4^e Niort Numéric. Nouveauté de cette édition, les "Rendez-vous d'affaires" ont généré plus de 800 entretiens entre donneurs d'ordre et prestataires, témoignant la vitalité du territoire en matière d'économie numérique. Show-room, ateliers, conférences, job dating... le cru 2016 s'est enrichi d'une journée entièrement dédiée aux non professionnels, dans le centre-ville, parce que numérique rime aussi avec grand public.



Bruno Derbord



Marie Delage

> JÉRÔME BALOGE
MAIRE DE NIORT
PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION
DU NIORTAIS

REDRESSER LES FINANCES ET CONSTRUIRE L'AVENIR DE NIORT

Pour la 3^e année consécutive, les taux d'imposition des Niortais resteront stables conformément aux engagements pris. Parallèlement, la situation de la dette de la Ville connaît une amélioration sensible grâce aux efforts partagés et indispensables, consentis dans de nombreux domaines.

ser notre capacité de désendettement de 12 à 8 ans et de la faire passer sous le seuil d'alerte atteint en 2013. En inversant cette tendance, dans un contexte de baisse sans précédent des dotations de l'État, ce sont à la fois les finances des Niortais qui ont été préservées, mais également l'avenir de Niort. En effet, sans cette action volontariste sur le niveau des dépenses de fonctionnement, la Ville aurait perdu toute capacité à investir pour les années qui viennent. Or, une ville qui n'investit pas est une ville en déclin.

d'un véritable projet de ville partagé à l'occasion d'une large concertation. Ainsi, proposer une capacité de logements adaptée aux besoins au sein de l'enveloppe urbaine, faciliter les différents modes de déplacement, préserver la biodiversité et requalifier le patrimoine sont autant d'objectifs, parmi d'autres pour construire la ville de demain.

C'est en mobilisant notre capacité à investir sur les voiries, dans les écoles, dans les équipements sportifs et culturels, dans l'attractivité commerciale ou encore dans un projet touristique et environnemental comme Port-Boinot que nous construirons ensemble une ville pour mieux vivre. ■

👍 Niort a de l'ambition et s'inscrit pleinement vers l'avenir.

La renégociation des emprunts, l'abaissement du volume de la dette de 4 millions d'euros et la sécurisation de 100 % des emprunts ont permis d'abais-

Niort a de l'ambition et s'inscrit pleinement vers l'avenir. L'adoption récente du plan local d'urbanisme est la traduction

VOS RUBRIQUES / MAI 2016 / N°256

TERRITOIRE 4	VILLE OUVERTE 8	ÉCOUTEZ-VOIR 19
 LE PROJET DE TERRITOIRE → P.4 Le 11 avril, le projet de territoire déterminant les grandes orientations à l'horizon 2030 est adopté.	 DANS LES QUARTIERS → P.10 Les travaux réalisés en 2015 à la demande des conseils de quartiers et les animations prévues en mai.	 TOUS AUX COURSES → P.19 Au trot ou au galop, la saison des courses reprend sur l'hippodrome de Romagné.
AVANT-PREMIÈRE 5	REGARD SUR 14	ENTRETIEN 24
 UN CARREFOUR POUR L'EMPLOI → P.5 Plus de 100 entreprises rencontrent demandeurs d'emploi et candidats au changement professionnel.	 LE PLU DESSINE LA VILLE → P.14 La révision du Plan local d'urbanisme s'est achevée début avril.	 MAUDE GRATTON → P.24 Native de Niort, elle mène une carrière internationale de musicienne spécialisée dans le baroque.
	PAROLES D'ÉLUS 18	

VIVREàNIORT.com

- Retrouvez-y toute l'actualité de votre ville.
- Réagissez et commentez les articles.
- Accédez aux contenus en lecture mp3.

 Communiquez avec la Ville sur www.facebook.com/VilledeNiort

 Informez-vous en temps réel sur twitter.com/mairie_Niort

NOUVEAU Recevez plus d'infos par courriel. Abonnez-vous à notre newsletter mensuelle en vous connectant sur le site www.vivre-a-niort.com Pour vous inscrire, cliquez sur l'onglet Newsletter.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au maire en composant le : **05 49 78 75 09** ou **05 49 78 73 47**

BOITE AUX LETTRES

Vous pouvez adresser un courrier à Monsieur le Maire en le déposant dans la boîte aux lettres, place de l'Hôtel-de-Ville ou par e-mail : secretariatdumaire@mairie-niort.fr

VIVREàNIORT

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Service de communication communautaire - 140 rue des Équarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex. Tél. **05 17 38 79 55**.

Directeur de la publication : Jérôme Baloge, maire de Niort
 ■ Rédacteur en chef : Jean-Philippe Béquet ■ Rédactrice en chef adjointe : Magali Tardé ■ Rédaction : Zélia Leconte, Sylvie Méaille, Isabelle Toesca ■ Ont participé à ce numéro : David Birot, Christophe Bernard (photos), Darri (photos), Olivier Drilhon (photos), Alex Giraud (photos), Thierry Olivier (photos)
 ■ Photographe : Bruno Derbord ■ Création / Réalisation : Agence Capsule / Agence Glyphes - Niort ■ Impression : Imaye Graphic - Laval ■ Distribution : Mediapost - Niort ■ Numéro d'ISSN : 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.

Photo de couverture : Bruno Derbord, Agence Capsule.

CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ À 35 000 EXEMPLAIRES.

AMÉNAGEMENT PAR MAGALI TARDE

UN PROJET POUR LE TERRITOIRE

LE 11 AVRIL DERNIER, LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION A ADOPTÉ LE PROJET DE TERRITOIRE QUI DÉTERMINE LES GRANDES ORIENTATIONS À HORIZON 2030 ET DONNE AU NIORTAIS LA PLACE QUI LUI REVIENT AU SEIN DE LA NOUVELLE GRANDE RÉGION.

L'élargissement récent de l'agglomération à 45 communes, les nouvelles lois qui impactent la vie publique et la création de la nouvelle grande région ont rendu nécessaire l'élaboration d'un projet de territoire définissant la politique de développement territorial pour les 15 prochaines années. "Se donner une vision de l'avenir est nécessaire pour pouvoir définir, structurer et décliner les politiques publiques", affirme Jérôme Baloge, maire de Niort et président de la Communauté d'agglomération du Niortais. Sur la base d'un diagnostic réalisé à partir des statistiques de l'INSEE, les points forts du territoire ont été déterminés, les enjeux stratégiques d'avenir prioritaires et les orientations politiques définies. Un travail mené en concertation avec les élus municipaux, les acteurs institutionnels et économiques du territoire. Au final, le projet se décline autour de trois axes :

AXE 1 : AMPLIFIER LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Le Niortais est la 4^e place financière de France, grâce à l'implantation des sièges de grandes mutuelles et assurances. Cette image doit être valorisée, car elle contribue au dynamisme économique du territoire, les activités connexes produisant un effet d'entraînement : 16 000 emplois y sont directement liés. Elles sont, d'autre part, à l'origine et indissociables des valeurs de solidarité qui, aujourd'hui, fondent le territoire et s'expriment au plan économique par la forte présence du secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS). L'expertise et l'innovation sont elles aussi au cœur de la réflexion, dans les domaines de la logistique, du numérique ou de l'aéronautique, leviers forts de l'économie locale.

Cette dynamique permettra d'attirer des populations actives dotées des compétences nécessaires au développement des entreprises.

AXE 2 : RENFORCER L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

Où qu'il se trouve sur le territoire, l'habitant de la CAN doit pouvoir trouver des services répondant à ses besoins. L'équité devra prévaloir dans les choix d'aménagement et de développement de services qui seront faits. La qualité de notre cadre de vie dépend aussi d'une richesse naturelle, paysagère, patrimoniale et environnementale du territoire qui constitue un capital à valoriser.

La solidarité sociale et territoriale sera notamment assurée par la politique du logement, des actions volontaristes au titre de la politique de la Ville, mais encore par un encouragement à l'accès à la culture et le développement d'une politique culturelle d'agglomération.

AXE 3 : DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES AMBITIEUSES

Pour atteindre ces objectifs, l'agglomération doit se mettre en capacité de peser au sein de la région agrandie, mais aussi entre les deux grandes métropoles Bordeaux et Nantes. Elle s'engage donc dans la voie de la coopération avec les territoires limitrophes deux-sévriens, vendéens et charentais-maritime afin de créer des partenariats forts autour de projets structurants et de constituer ensemble un pôle d'attractivité.

Le projet de territoire devra être actualisé régulièrement afin de prendre en compte les évolutions diverses de la société. Les politiques publiques de la CAN intégreront et déclineront ses orientations. ■

MOBILITÉ PAR JEAN-PHILIPPE BÉQUET

Des bus qui passent au vert

La CAN a testé un bus hybride électricité/gazole sur le réseau TAN, du 7 au 23 avril. Une technologie qu'elle met à l'étude dans le cadre de la procédure de renouvellement échelonné de sa flotte de transports en commun. Propriétaire des bus gérés par la SEMTAN, la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) innove en mettant à l'essai ce bus hybride du fabricant deux-sévrien Heuliez sur le réseau TAN. Mi-électrique, mi-diesel, cette technologie permet une économie de gazole de 15%, une réduction jusqu'à 40% des



Bruno Derbord

émissions de CO² et de 30% des oxydes d'azote (NOx). Pour un bus classique, c'est 25 tonnes de CO² qui ne sont pas rejetées dans l'atmosphère chaque année et 37 tonnes pour un bus articulé. "Cette technologie peut être intéressante pour nos lignes intérieures comme la Navette, sur des secteurs piétons, partagés ou chargés", explique Jérôme Baloge, président de la CAN. Après l'achat massif d'une dizaine d'unités en 2011, la CAN renouvelle, en moyenne, 2 à 3 de ses bus chaque année. "L'ensemble de nos bus va devoir évoluer au fur et à mesure du renouvellement du parc. Plusieurs choix sont possibles et on essaie de s'adapter au mieux à l'évolution des techniques et au niveau d'aboutissement des véhicules qui nous sont proposés", explique Jérôme Baloge. Outre les économies de carburant et d'émissions, le bus hybride offre un gain de confort à ses passagers, en particulier lorsque de 0 à 18 km/h, il fonctionne en mode électrique, de manière parfaitement silencieuse. "Ça donne envie de prendre le bus. Hybride et gratuit à partir de 2017, ce serait formidable", conclut Jérôme Baloge. ■

Un projet pour le Niortais à l'horizon 2030.

7, 8 ET 10 JUIN PAR DAVID BIROT

QUATRE JOURS POUR PRÉPARER L'AVENIR

PENDANT QUATRE JOURS, L'ACCLAMEUR VA VIVRE AU RYTHME DE LA JEUNESSE, DE LA RECHERCHE D'EMPLOI ET DES PERSPECTIVES D'AVENIR. LES 7, 8 ET 10 JUIN AVEC LA SEMAINE DE LA JEUNESSE ORGANISÉE PAR LA MISSION LOCALE, LE 9 JUIN AVEC LE CARREFOUR POUR L'EMPLOI.

Les jeunes sont créatifs. Ils représentent une vraie richesse pour l'économie locale, indique d'emblée Paul Durand, directeur de la mission locale. Et puis, ils disposent de ressources et d'une capacité d'adaptation exceptionnelles. Des qualités peu mises en avant. "Les clichés sont nombreux. On entend souvent que la jeunesse n'aime pas travailler."

Partant de ce postulat, la Mission locale, avec de nombreux partenaires (1), lance la première Semaine de la jeunesse qui se déroulera les 7, 8 et 10 juin, à l'Acclameur. L'événement fera lien avec le Carrefour pour l'emploi qui aura lieu au même endroit, le 9 juin. "Cette manifestation porteuse d'un message citoyen et solidaire durera trois jours. Elle est organisée principalement pour les 16 à 25 ans. Ce sont les jeunes du territoire qui seront les acteurs de ce rendez-vous. Ils s'adresseront aux participants." Parmi ces témoins, on retrouvera une créatrice de bijoux, les fondateurs d'une marque de vêtements ou encore une jeune Niortaise véritable référence internationale dans le domaine du Cosplay (pratique qui consiste à confectionner et à revêtir des costumes de héros de mangas).

Le programme proposera des forums, des tables rondes, des ateliers et des expositions. "Tous les sujets qui touchent cette

tranche d'âge seront abordés de manière très concrète", poursuit Paul Durand. Côté logement, les droits et les devoirs des locataires seront présentés, tout comme l'ensemble des interlocuteurs utiles et incontournables. Et des jeunes présenteront la fameuse rencontre avec les propriétaires-bailleurs.

LA GARANTIE JEUNE EN FIL ROUGE

"La formation, l'emploi et la santé, trois réalités importantes pour les jeunes, figurent au programme. Le service civique, une opportunité de découvrir le milieu professionnel, sera présenté, de même que la mobilité internationale, au travers du service volontaire européen." Une expérience hors des frontières qui s'avère souvent un déclic et une chance de sortir du quotidien. Ces trois jours auront pour fil rouge la Garantie Jeunes, mise en place par l'État en 2013 pour les 18-25 ans en situation de précarité, sans emploi et sans formation. "Le dispositif sera présenté par des jeunes bénéficiaires. Des rencontres avec des employeurs seront aussi au programme." Trois jours d'information qui s'avèrent déjà indispensables pour offrir tout pouvoir à la jeunesse de s'épanouir. ■

> Programme complet sur www.mls79.fr ou au 05 49 17 50 57.

(1) Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Armée, Conseil régional, Association départementale d'information sur le logement (ADIL), CiLog, Habitat jeunes, Maison de l'Europe, Unis Cités, Maison des adolescents des Deux-Sèvres, Centre d'information et d'orientation (CIO), Comité du bassin d'emploi du Niortais...



Darri

9 JUIN PAR JEAN-PHILIPPE BÉQUET

Un carrefour pour l'emploi

nement se tiendra à l'Acclameur, le jeudi 9 juin, de 9 h à 17 h. Cent à cent-cinquante entreprises en phase de recrutement seront présentes, proposant des emplois et des formations à ceux qui voudront bien les saisir, demandeurs d'emploi ou candidats au changement professionnel. Ce forum entend se positionner sur une offre large de métiers et en aucun cas se contraindre dans le secteur tertiaire et les activités du numérique.

Il entend également être l'épicentre d'un territoire s'étendant d'Angers à Bordeaux, de Nantes à Poitiers pour s'imposer comme le premier événement du genre sur une zone "centre ouest atlantique".

Bien plus qu'un "job dating", ce carrefour pour l'emploi est aussi une boîte à outils pour les candidats au recrutement. Il vient leur proposer un accompagnement pour optimiser leurs entretiens professionnels, une assistance à la rédaction du CV, un coaching pour gérer son stress, valoriser son image devant un recruteur. Un mini site vient, quant à lui, délivrer toutes les infos pratiques nécessaires à la préparation de votre venue sur le forum : guide du candidat, comment s'y rendre, kit de survie pour une journée intense et efficace... Accédez à ce site par l'adresse : www.carrefoursemploi.org puis suivez la rubrique consacrée à l'événement niortais. ■

> Carrefour pour l'emploi, à l'Acclameur jeudi 9 juin, de 9 h à 17 h. Gratuit.



Bruno Derbord

Au titre de sa compétence "Développement économique", la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) soutient l'organisation d'un forum de recrutement organisé par l'association Carrefours pour l'emploi. L'évé-

28 MAI PAR ISABELLE TOESCA

UNE PASSION DU SPORT PARTAGÉE

LA 8^e ÉDITION DE LA JOURNÉE SPORTS HANDICAP 79, ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT DES DEUX-SÈVRES, AURA LIEU CETTE ANNÉE À NIORT, LE 28 MAI, PLACE DE LA BRÈCHE.

Seize clubs sportifs locaux seront présents samedi 28 mai, de 11 h à 17 h, pour animer des ateliers gratuits et faire découvrir de manière ludique les bienfaits du handisport et du sport tout court. L'idée est de décroiser les publics pour inciter le plus grand nombre à pratiquer un sport, mais aussi aider une majorité

de clubs à adapter leur accueil à un public en situation de handicap, moteur ou sensoriel.

Le choix sera large pour se lancer ce 28 mai : athlétisme, basket fauteuil, boccia, ceci-pétanque, cyclisme, escrime, foot fauteuil électrique, golf, judo, rugby fauteuil, sarbacane showdown, tennis, tennis de table, tir sportif, torball.

Comme à chaque édition, des sportifs handi de haut niveau seront présents pour échanger sur leur parcours : Julie Chupin, marraine de la journée, championne et recordwoman de France indoor en arc à poulie en 2015, Pascal Verger, pongiste, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques d'Athènes en 2004, Sébastien Bichon, cycliste, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Sydney en 2000.

Un questionnaire sur l'état de la pratique sportive à Niort par les personnes en situation de handicap sera mis en ligne pendant cette semaine sur le site de la Ville. ■



Les vertus et les valeurs du sport pour décroiser les publics.

Oliver Drithon



Consultez la liste des clubs présents sur vivre-a-niort.com

21 ET 22 MAI PAR JEAN-PHILIPPE BÉQUET

Objectif championnat de France

Tous au gymnase de la MAIF les 21 et 22 mai pour soutenir les six meilleures équipes du championnat de France de foot fauteuil qui s'affronteront pour la montée en division 3.

"Je ne sais pas si on fera partie du casting, déclare Guillaume Dayan, responsable de la section foot fauteuil des Chamois niortais qui organise l'événement. Qu'on y soit ou pas, l'enjeu pour nous est de faire la promotion de la discipline et de l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap."

De 9 h à 19 h, la journée du samedi 21 mai sera consacrée aux phases qualificatives et demi-finales. Dimanche 22 mai, petite et grande finales se dérouleront de 9 h à midi. La remise des prix aura lieu en début d'après-midi, en présence des officiels. Les compétitions se dérouleront au gymnase de la MAIF, 11 boulevard Salvadore Allende, entièrement accessible et doté d'une

tribune pouvant accueillir 500 spectateurs. "On ne désespère pas de remplir toutes ces places un jour", augure Guillaume Dayan.

Rappelons que les Chamois niortais est le 1^{er} club de football professionnel à avoir intégré une section foot fauteuil, depuis septembre 2011. Elle compte aujourd'hui 27 licenciés dont une vingtaine pratique la compétition au sein de deux équipes actuellement 1^{re} et 2^e du classement régional. "Lors de l'inscription, nous laissons à nos sportifs le choix de la filière loisirs ou compétition. Mais on voit bien que tous se piquent au jeu et choisissent la compétition à un moment ou un autre. Ça leur apprend que rien n'est gagné d'avance, qu'il faut se battre, s'entraîner et qu'à un moment l'effort finit toujours par payer et que c'est valable dans tous les compartiments de la vie." ■

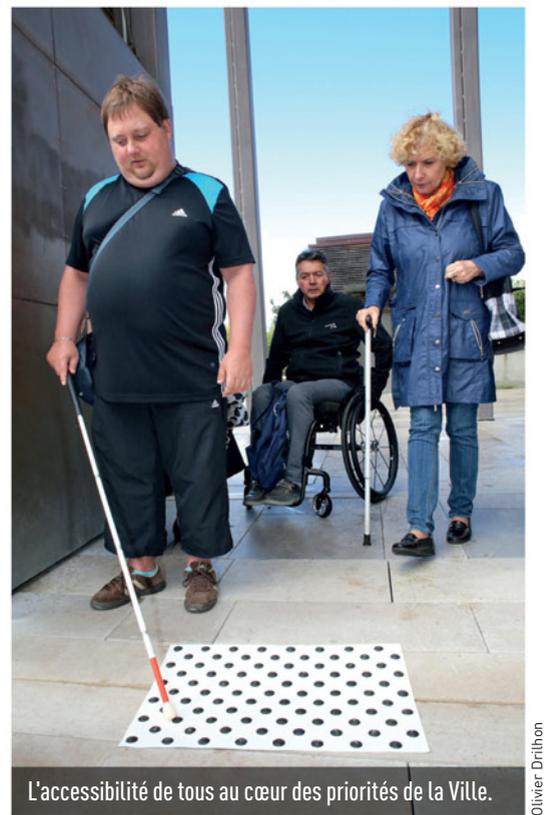
➤ Les 21 et 22 mai, au gymnase de la MAIF. Gratuit.

DU 21 AU 28 MAI PAR IT

Une semaine en Accès libre pour tous

LA VILLE ET LE CENTRE DE RESSOURCES HANDICAP DU PÔLE UNIVERSITAIRE DE NIORT SE DONNENT UNE SEMAINE, DU 21 AU 28 MAI, POUR FAIRE ÉVOLUER LE REGARD SUR LE HANDICAP.

En octobre 2013, le Conseil municipal avait adopté à l'unanimité la Charte Ville Handicap[s]. Depuis, la Ville s'engage aux côtés de partenaires institutionnels et associatifs pour faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées. Elle soutient aujourd'hui le tout jeune Centre de ressources handicap, situé au Pôle universitaire de Niort, en l'accompagnant dans l'organisation de l'événement *Accès libre* conçu "pour mixer les publics" et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux "du bien vivre ensemble".



L'accessibilité de tous au cœur des priorités de la Ville.

Oliver Drithon



Retrouvez le programme complet sur vivre-a-niort.com



Darri

5 JUIN PAR JPB

LE VÉLO À LA FÊTE

AFFÛTEZ VOS MOLLETS, LA DEUXIÈME FÊTE DU VÉLO VA SE DÉROULER DIMANCHE 5 JUIN.

Pour sa deuxième édition, la Fête du vélo prend ses aises sur les jardins de la Brèche et se donne une dimension communautaire. Elle invite les Niortais et les habitants de l'agglomération à converger vers la Brèche pour une journée de partage et de sensibilisation à l'intérêt et aux bienfaits du vélo en tant que moyen de mobilité active. *"On souhaite lui donner une résonance mobilisatrice, car tous les habitants du territoire peuvent être concernés par ce mode de déplacement, tout au moins s'y intéresser ou en être curieux. On souhaite voir venir les gens de tous les quartiers de Niort en vélo, mais aussi des communes de la CAN"*, explique Patrice Bohmert, secrétaire de l'association VillOvéLO. Attendus à partir de 10h, les participants trouveront divers stands sur le mail des Martyrs de la Résistance. L'association VillOvéLO diffusera de l'information sur le vélo en ville et la sécurité, comment bien se comporter sur deux roues et cohabiter avec les autres usagers de l'espace public. On pourra même y faire graver son vélo pour lutter contre le vol. Des vélocistes niortais exposeront du matériel, l'Agence de développement touristique (ADT), l'Office de tourisme Niort Marais poitevin et le Parc naturel régional démontreront combien notre territoire se prête à la balade à vélo.

À l'heure du déjeuner, un pique-nique géant orchestré par le conseil de quartier centre-ville proposera un temps convivial où les échanges se poursuivront, même la bouche pleine. Pour ceux qui auraient, volontairement ou non, oublié leur casse-croûte, l'association Territoires alimentaires installera trois cuisines nomades à l'enseigne "bouger-manger".

ÊTRE VISIBLE ET FAIRE MASSE

Dans l'après-midi, les cyclistes volontaires partiront pour une balade de 5 à 8 kilomètres à la découverte du patrimoine de la ville, emmenés par des bénévoles de l'association VillOvéLO. *"L'idée est d'être nombreux. On peut fleurir les vélos, s'habiller rigolo, l'important étant d'être visibles, de faire masse dans la bonne humeur"*, précise Patrice Bohmert.

VillOvéLO organise cet événement en partenariat avec la Ville et la CAN dont le stand mettra en avant ses offres en matière de mobilités actives. Tous travaillent de concert pour offrir aux cyclistes des conditions de déplacements sécurisées, tant à la ville qu'à la campagne, pour que le vélo (re)trouve sa place dans le lot des moyens quotidiens de locomotion accessibles à tous. ■

➤ Sur les jardins de la Brèche, dimanche 5 juin. Gratuit.

DU 30 MAI AU 5 JUIN PAR JPB

Semaine du développement durable

répondu favorablement. Niort, Coulon, Aiffres, Priaire, Sansais, Échiré, Saint Gelais et Saint-Rémy proposeront des événements locaux sur la thématique globale "Biodiversité, climat, énergie". Programme détaillé sur www.agglo-du-niortais.fr. À Niort, les animations se concentreront sur l'après-midi du samedi 4 juin, au Moulin du Roc. Les enfants ont rendez-vous à 15h pour la projection du film "Il était une forêt" de Luc Jacquet, à l'issue duquel un goûter bio et local leur sera servi.

De 15h30 à 18h30, sur la placette, les Brasseurs d'idées dévoileront les conclusions de fouilles

qui ont permis de découvrir que les insectes ont tenu leurs Jeux olympiques, à Niort. Étonnant, non ? Un spectacle décalé, cela va de soi ! À 20h, dans la grande salle, Denis Cheissoux et Frédéric Denhez, journalistes entre autres sur France Inter, animeront la conférence "Niort +2°" sur le thème du réchauffement climatique, qui immergera notre territoire dans cette problématique globale.

La direction de projet environnement présentera, quant à elle, l'exposition biodiversité qui fait état des richesses naturelles du territoire. ■

➤ Toutes ces animations sont entièrement gratuites.



Christophe Bernard

La semaine européenne du développement durable 2016 se déroulera du lundi 30 mai au dimanche 5 juin. Elle est, chaque année, un puissant vecteur de mobilisation sur tous les champs du développement durable. La CAN a lancé un appel à projets sur l'ensemble de son territoire auquel huit communes ont

RENDEZ-VOUS

9 MAI - 19 JUIN //

SNCF. La liaison ferroviaire Niort-La Rochelle sera totalement interrompue, du 9 mai au 19 juin, dans le cadre de la continuité des travaux de modernisation de la ligne. Un service de substitution par cars sera mis en service pour les voyageurs des TGV et TER. Les liaisons ferroviaires vers et en provenance de Poitiers et Paris seront toutes origine et terminus Niort aux horaires habituels. Information en temps réel sur les conditions de trafic durant cette période sur le site internet TER Poitou-Charentes.

16 MAI //

Brocante du Donjon. Une brocante complémentaire à celles du premier dimanche du mois s'installera sur la place du Donjon le lundi 16 mai (lundi de Pentecôte). Une vingtaine de brocanteurs professionnels vous y attendront pour chiner en ce jour férié.

26 MAI //

Sécurité-prévention. Le CLIC du Bassin de Vie Niortais organise une journée de sécurité-prévention piétons et cyclistes, le 26 mai prochain, à la résidence seniors Les Résidentiels. Au travers d'ateliers pratiques et théoriques, les participants tendront à regagner de l'autonomie et de la confiance en eux pour leurs déplacements dans la ville, à pied, en vélo ou dans les transports en commun. Journée en partenariat avec la Ville de Niort, la CAN, la Préfecture 79, la Police nationale, Maif prévention et la Semtan.

CHIFFRES-CLÉS

4 648 CONTACTS EN 2015

451 LISTES D'ASSISTANTES MATERNELLES REMISES

402 DEMANDES D'INSCRIPTIONS EN CRÈCHES

100 FAMILLES ONT FAIT LES DEUX DEMANDES SIMULTANÉMENT



LES SOLUTIONS POUR L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT

CRÈCHE OU ASSISTANTE MATERNELLE ? QUEL MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT ? LES AGENTS DU RELAIS PETITE ENFANCE SONT LÀ POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS.

La question est fondamentale et Sandrine Camut, adjointe au Relais petite enfance, est là pour orienter les parents ou futurs parents vers la bonne réponse. *“Notre rôle premier est d'évaluer les besoins des familles et de réfléchir avec elles à une solution de garde adaptée à l'enfant et au mode de vie familial. Il y a trois possibilités : l'accueil au domicile familial, chez l'assistante maternelle ou dans une structure collective.”*

Le Relais petite enfance centralise les préinscriptions dans les structures municipales et participe à la commission d'attribution des places. Niort compte quatre crèches municipales multi-accueil qui peuvent recevoir 178 enfants de 10 semaines à 4 ans. *“Nous conseillons aux futurs parents d'inscrire leur enfant*

dès le 3^e mois de grossesse.” S'y ajoute le service d'accueil familial Farandole, une formule intermédiaire entre crèche et nounou puisque l'enfant est confié à un(e) assistant(e) maternel(le), rémunéré(e) par le CCAS et, deux fois par semaine, profite des animations organisées par une éducatrice jeunes enfants dans une structure commune.

Enfin, au Clou-Bouchet, la halte-garderie “À petits pas” accueille les enfants, de quelques heures à un jour et demi par semaine.

PÔLE RESSOURCES

“Nous donnons toutes informations utiles sur les cinq crèches associatives ou d'entreprises de Niort ainsi que la liste des assistantes maternelles agréées, précise Anne-Marie Montero, respon-

sable du Relais petite enfance. Les parents peuvent aussi trouver auprès de nous des réponses sur ce statut d'employeurs qu'ils endossent parfois pour la première fois. Et en cas de problème, nous pouvons assurer une médiation entre eux et leur assistante maternelle.”

Le Relais petite enfance joue également un rôle de Pôle ressources vis-à-vis des assistantes maternelles. Elles y trouvent de l'information sur leur statut ou leur mission, de la documentation professionnelle, participent à des conférences ou des formations et aux ateliers organisés chaque matin, avec les enfants dont elles ont la garde. ■

➤ Relais petite enfance : rue Pieter Bruegel. Tél. : 05 49 05 54 92.



Bruno Derbord

CRÈCHE MÉLODIE, L'ACCENT SUR LA MOTRICITÉ

Une cinquantaine d'enfants, répartis en trois groupes, de 10 semaines à 10 mois, de 10 mois à 18 mois, puis jusqu'à 4 ans, sont accueillis chaque jour à la crèche Mélodie, dans le quartier des Brizeaux. Comme les autres crèches municipales de Niort, elle propose aussi des places de halte-garderie. *“Dès le premier contact, nous informons les parents que nous avons une approche particulière de la motricité”,* explique Élisabeth Labasor, directrice de la structure. En effet, ici, peu de transats et pas

de chaises hautes selon les principes de la “motricité libre”. On considère que l'enfant doit passer de la position couchée à la marche à son rythme. On les couche pour qu'ils acquièrent eux-mêmes les mouvements de la station assise, puis pour se mouvoir. *“Au final, nous voyons la différence : des enfants plus sûrs d'eux-mêmes, plus libres de leurs mouvements, qui tombent moins”,* assure Fabienne Valun, directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants.

À la crèche Mélodie, on n'aide pas

non plus les enfants à marcher en les tenant par les deux mains : une position si peu naturelle qu'elle ne permet pas la recherche d'équilibre. Et on leur donne à manger sur les genoux afin de bien ressentir dans le corps à corps s'ils sont à l'aise ou s'ils dégagent une sensation d'inconfort.

“Toute l'équipe s'est adaptée avec intérêt à cette nouvelle démarche qui demande beaucoup d'attention et de considérer chaque enfant individuellement au sein du groupe”, conclut Elsa Labasor. ■

Coubertin, c'est Sup'air

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE PIERRE-DE-COUBERTIN EST LAURÉAT DU CONCOURS RÉGIONAL 2015-2016 "CHANGEZ D'AIR".

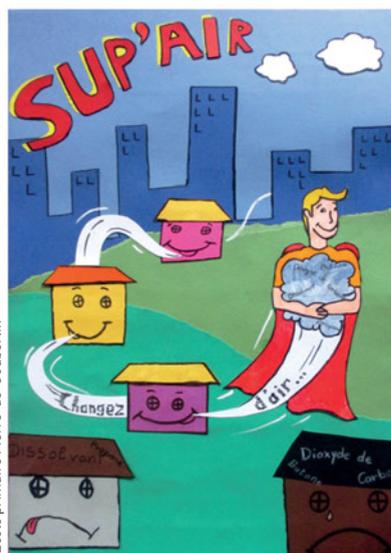
Plus de quarante écoles primaires du Poitou-Charentes ont participé, cette année, au concours d'affiches "Changez d'air" organisé par la Mutualité française Poitou-Charentes et ses partenaires⁽¹⁾. Une opération, qui vient sensibiliser les jeunes scolaires de cycle 3 à la qualité de l'air intérieur.

Huit élèves de CM1, CM2 et CE2 de l'école primaire Pierre-de-Coubertin ont imaginé et créé un dessin sur le thème, pendant le temps périscolaire. Une animatrice de la Bêta-Pi (association qui favorise l'accès à la culture par les sciences et techniques) est venue pour les informer sur les problèmes de santé liés à la pollution intérieure.

Belle surprise pour nos huit jeunes artistes niortais quand, en février dernier, le jury a désigné leur projet gagnant. Il viendra illustrer la campagne de sensibilisation à la qualité de l'air 2016. Édité sous forme d'affiche, leur dessin a été envoyé à toutes les écoles primaires de l'Académie de Poitiers.

Une remise officielle de l'affiche aura lieu dans l'école, vendredi 20 mai, à 16 h 30. ■

(1) La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), l'Agence régionale de santé (ARS), l'Instance régionale de l'éducation et de la promotion de la santé (IREPS) Poitou-Charentes, le rectorat de l'académie de Poitiers, les Petits Débrouillards, la Bêta-Pi.



École primaire Pierre-de-Coubertin

EN BREF

Inscriptions scolaires délocalisées au Clou-Bouchet

Du 31 mai au 2 juin, les familles des écoles Ernest-Pérochon, Jean-Zay et Émile-Zola pourront effectuer l'inscription scolaire de leurs enfants à la mairie de quartier du Clou-Bouchet. Elles pourront également obtenir des renseignements ou inscrire leurs enfants dans les centres de loisirs pour la période des grandes vacances scolaires.

➤ 31 mai de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30. 1^{er} et 2 juin de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30. Mairie de quartier du Clou-Bouchet, 10 ter rue Jules-Siegfried. Rens. : Service des affaires scolaires au 05 49 78 73 03.

SÉJOURS, CENTRES DE LOISIRS, INSCRIVEZ-VOUS !



Les enfants mettent le cap sur les nombreuses activités organisées pour eux cet été.

Fotolia / Sylvie Thenard

IMPOSSIBLE DE S'ENNUYER CET ÉTÉ GRÂCE AU PROGRAMME D'ANIMATIONS ET DE SÉJOURS CONCOCTÉ PAR LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION.

Pour ne rien rater et assurer son inscription aux animations de l'été, c'est maintenant qu'il faut y penser car les places seront limitées. Pour vous aider à faire vos choix, le guide annuel de l'été vient de sortir. Disponible en mairie, il recense et donne tous les renseignements pratiques concernant les séjours des 8-14 ans et les animations en centres de loisirs pour les 2-11 ans.

VOYAGE, VOYAGE !

Trois séjours sont proposés aux 8-14 ans au mois de juillet.

■ Du 7 au 15 juillet, direction le Périgord noir, destination Cublac. Au programme : visites de Sarlat, du gouffre de Padirac, du Préhisto parc, des jardins de Colette.

■ Du 18 au 22 juillet, une vingtaine de jeunes séjourneront à Cerizay, au cœur du bocage. Les 8/10 ans exploreront le Moyen-Âge, les 11/14 ans feront une pause nature avec une journée pêche à Pescalis, de l'accrobranche et une journée au Puy du Fou.

■ Du 25 au 29 juillet, tous à la conquête de l'île de Noirmoutier. Au programme : baignade, pêche à pied, découverte du passage du Gois...

Les inscriptions débiteront à l'occasion d'un temps fort, à l'Hôtel de ville, du 18 au 20 mai, de 8 h à 17 h 30. Elles se poursuivront du 23 mai au 17 juin, à l'hôtel administratif, de 8 h 30 à 17 h 30.

Attention, un certificat de natation postérieur à janvier 2013 sera demandé pour les séjours avec activités nautiques.

CENTRES DE LOISIRS

Trois centres de loisirs accueilleront vos enfants en fonction de votre lieu de résidence :

■ Chantemerle (rue Angéline Faity) pour les 4-11 ans, du 6 juillet au 31 août.

■ Les Brizeaux (rue des Justices) pour les 2 ans (s'ils sont déjà scolarisés) à 11 ans, du 6 juillet au 31 août.

■ George-Sand pour les 2 ans (s'ils sont déjà scolarisés) à 11 ans, du 6 juillet au 19 août.

Les activités quotidiennes s'appuient sur le projet pédagogique du centre, complétées d'activités sportives, culturelles et environnementales et de sorties, de spectacles, d'une courte initiation au camping...

L'accueil se fait dès 7 h 30, les activités démarrent à 9 h 30 et se terminent à 16 h 30. La journée peut se prolonger par une garderie jusqu'à 18 h 30. Un service de bus est assuré pour transporter les enfants vers leur centre de loisirs.

Les inscriptions seront ouvertes, à l'Hôtel de ville, le mercredi 18 mai de 11 h à 17 h 30, ainsi que les jeudi 19 et vendredi 20 mai, de 8 h à 17 h 30. ■

➤ Renseignements : 05 49 78 73 03.

L'ACTU DES QUARTIERS



Côté travaux

1 Bruno Derbord

1,2 MILLIONS D'EUROS SONT INVESTIS PAR LA VILLE DANS LES QUARTIERS POUR LA VOIRIE, DONT 200 000 EUROS RÉPONDENT AUX DEMANDES DES CONSEILS DE QUARTIERS. QUELQUES EXEMPLES.



2 Bruno Derbord

CLOU-BOUCHET

Le conseil de quartier du 15 avril 2015 avait porté sa priorité sur les cheminements verts en pieds d'immeubles, entre les numéros 12 et 22 de la rue Henri-Sellier. Ceux-ci ont été repris, un muret vieillissant et pouvant présenter un danger a été enlevé devant le n° 12 de la rue. Des barrières ont été posées pour empêcher les voitures de pénétrer sur ces espaces verts. ■

> Coût de l'opération : 35 000 €.

SAINT-LIGUAIRE

Le conseil de quartier du 8 avril 2015 avait émis le vœu de voir sécurisés les déplacements des piétons dans leur itinéraire vers le groupe scolaire Agrippa-d'Aubigné. Les travaux réalisés en novembre 2015 ont consisté en la pose de barrières [3] devant l'école maternelle, jusqu'à l'école primaire. Le stop des rues du Moulin et du 8-Mai a, quant à lui, été rematérialisé. ■

> Coût des travaux : 25 000 €.



3 Bruno Derbord

QUARTIER NORD

La demande prioritaire du conseil de quartier du 16 avril 2015 devait répondre à un important problème de sécurité au niveau du carrefour Cholette/Gainerie/Sarrazine. Il s'agissait de sécuriser cet embranchement et d'y réduire la vitesse des voitures. Un carrefour giratoire [1] a été créé, qui s'intègre dans la continuité des travaux préalablement réalisés au début de la rue de Cholette depuis la rue du Maréchal-Leclerc. Les travaux ont été réalisés en octobre et novembre 2015. ■

> Coût de l'opération : 60 000 € (25 000 € pour la création d'un giratoire non franchissable + 35 000 € pour la reprise de la chaussée).

SOUCHÉ

Il s'agissait de reprendre les trottoirs très dégradés de la rue de Souché, entre le carrefour avec la rue André-Gide et l'agence du Crédit Agricole. Les surfaces ont été refaites et les trottoirs élargis pour leur mise en accessibilité. Les travaux ont été réalisés durant les mois d'octobre et novembre 2015. ■

> Coût de l'opération : 50 000 € (dont 21 000 € pris en charge sur le budget de la direction des Espaces publics)

TOUR-CHABOT GAVACHERIE

Les habitants formulaient la même demande, récurrente depuis plusieurs années, que soit reconditionné le parking du centre socio-culturel du Parc. Le conseil de quartier du 1^{er} avril 2015 en avait fait son projet prioritaire. Les travaux ont été réalisés en octobre 2015. La surface complète du parking a été reprise, avec sous-couche et enrobé. Un nouveau marquage a été apposé avec création d'une case PMR (personnes à mobilité réduite). ■

> Coût de l'opération : 26 000 €.

SAINT-FLORENT

Les habitants demandaient expressément que soit sécurisé le passage du pont SNCF sous lequel passe la rue Jean-Jaurès. En conséquence, la Ville a procédé au changement des feux pour une circulation en alternat et un trottoir [2] a été créé pour le cheminement des piétons. Travaux réalisés en novembre et décembre 2015. ■

> Coût de l'opération : 25 000 €.

POUR L'ANNÉE 2016...

Les élus feront le choix des projets d'aménagement retenus parmi la liste des priorités émises par les neuf conseils. Ces projets seront annoncés lors des prochaines réunions publiques des conseils de quartiers.



Retrouvez les dates des réunions publiques sur le site www.vivre-a-niort.com

DU 20 AU 22 MAI

Côté animations

CONSEILS DE QUARTIERS, ANIMATIONS, VOISINADES, BALADES... LE CŒUR DES QUARTIERS BAT AU RYTHME DES BEAUX JOURS REVENUS.

À partir de la mi-juin, les conseils de quartiers vont à nouveau se réunir. Pour participer, vous informer, échanger, émettre des idées sur la vie de votre quartier, retrouvez les dates des réunions publiques dans la rubrique dédiée aux quartiers sur le site de la Ville.

CENTRE-VILLE

BALADE AVEC L'ARC MUSICAL

L'école de musique l'Arc musical et le conseil de quartier centre-ville organisent une balade musicale et contée sur les espaces verts du Pontreau, jeudi 26 mai, à 18h et dimanche 29 mai, à 17h. Cette création originale de la Compagnie Autour de Peter associe

des élèves de l'école de musique et aura pour thème les migrations, les voyages...

Le conseil de quartier conviera les participants à partager le verre de l'amitié à l'issue des deux représentations.



Fotolia / Mast3r

À 17h, l'atelier théâtre du CSC Grand Nord présentera sa création "Le Grand jeu des Zoies". Les habitants de Cholette et leurs voisins seront invités par le conseil de quartier à partager un verre de l'amitié avant de mettre en commun leur pique-nique pour une maxi-fête conviviale et chaleureuse entre voisins.

Le conseil de quartier Nord mène, depuis le début du mois de février, une concertation avec les habitants de Cholette pour imaginer ce quartier dans 10 ans et construire son avenir.

SAINTE-PEZENNE

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

Réuni à la Maison des associations le 29 mars dernier, le conseil de quartier a élu sa nouvelle co-présidente habitant. C'est Christine Armand qui remplacera Jean-Pierre Gervais, démissionnaire. Native de Sainte-Pezenne, Christine Armand est, de longue date, impliquée dans la vie associative de son quartier. Elle est actuellement présidente de l'Union sportive Pexinoise et on la retrouve au sein de la troupe théâtrale les Baladins de Sainte-Pezenne. Elle partage la présidence du conseil de quartier avec Elmano Martins, conseiller municipal.

SOUCHÉ

SOUCHÉ FAIT LE MUR

Le conseil de quartier de Souché s'associe au collège Gérard-Philippe pour une après-midi de préfiguration du futur chantier de réhabilitation du chemin des Brouettes. Une chaîne humaine transportera des pierres de la rue de la Poste jusqu'à celle du Vieux-Puits où, élèves et habitants, construiront un petit bout de mur symbolique. En parallèle, les élèves de la classe à horaires aménagés art de la rue (CHAAR) du collège Gérard-Philippe feront des interventions artistiques déambulatoires. Ce temps fort viendra en préambule du chantier participatif qui devrait commencer durant l'année 2016, porté par le conseil de quartier et le centre socioculturel Souché. Les personnes intéressées pour prendre part à ce projet peuvent contacter le CSC de Souché.



Retrouvez les dates des réunions publiques sur le site www.vivre-a-niort.com

Vive les Voisinades niortaises

Les Voisinades niortaises offriront un temps de partage et de rencontre entre voisins et amis, un repas festif, un apéro convivial à vivre dans la rue. Porté par la Ville, ce rendez-vous nécessite cependant quelques formalités administratives. Si vous envisagez d'organiser une Voisinade dans votre quartier, vous devez, en premier lieu, demander une autorisation d'occupation du domaine public, sur un créneau précis.

Au choix : vendredi 20 mai, de 18 h à 23 h, samedi 21 mai et dimanche 22 mai, de 11 h à 23 h. Un arrêté municipal sera pris, qui permettra la fermeture de la voie.

La Ville vous offre un kit spécial Voisinades comprenant : des affichettes, des cartons d'invitation, des gobelets... Ce matériel est à récupérer lundi 2 mai, de 9 h à 14 h et mardi 3 mai, de 12 h à 18 h. Clôture des inscriptions pour ces premières Voisinades niortaises : vendredi 6 mai. Ne tardez pas !

➤ Contact : Service occupation du domaine public, 9 rue de l'ancien musée (1^{er} étage). Téléphone : 05 49 78 73 50 ou 51. Courriel : voisinadesniortaises@mairie-niort.fr



DR

ASSOCIATIF PAR JEAN-PHILIPPE BÉQUET

Avides de savoirs

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'Université inter-âges niortaise (UIA) n'est pas un club de retraités à rides et arides, mais des personnes de tout âge et de tout milieu social plutôt avides de découvertes et de compréhension de notre monde. Les dirigeants et les membres qui la composent et l'animent savent conserver cette curiosité d'esprit de l'enfance, ouverte à tous les sujets, au hasard des conférences, des voyages, des sorties thématiques et aussi de l'entretien du corps par l'activité physique. L'UIA niortaise, qui compte près de 440 adhérents, propose chaque jeudi une conférence faite par des intervenants de qualité sur des questions très diversifiées, que ce soit dans le domaine juridique, historique, artistique, littéraire, scientifique ou technique ou encore sur des sujets d'actualité, santé, vie sociale, préoccupations quotidiennes. Le programme peut être consulté sur le site internet de l'UIA. Ces conférences attirent régulièrement plus de 300 auditeurs, adhérents ou visiteurs ponctuels, dans une salle du cinéma CGR et sont parfois suivies par des lycéens ou des étudiants. Des voyages, des sorties dans la région à des fins culturelles sont également organisés, de même qu'une séance hebdomadaire de gymnastique le mardi. L'UIA va fêter ses 30 ans en 2017. En pleine maturité. ■

➤ **Contact.** UIA, Maison des associations, 12 rue Joseph-Cugnot. Tél. : 05 49 73 00 59 (répondeur). Courriel : uia.niort@orange.fr Internet : www.uia-niort.org



PASS FAMILLE PAR SYLVIE MÉAILLE

Fotolia / Minicel 73

PISCINES, PATINOIRE ET MUSÉES EN ILLIMITÉ

Avec le Pass Famille de la Ville de Niort, vous et vos enfants bénéficiez d'un accès illimité pendant un an aux piscines de Pré-Leroy et de Champommier, à la patinoire, au Musée d'Agesci et au Donjon. Réservé aux familles nombreuses (3 enfants et +) habitant Niort, il coûte entre 202 € et 252 € en fonction du nombre d'enfants et il est valable douze mois consécutifs à compter de la date d'achat. La formule est particulièrement avantageuse si vous accompagnez vos enfants lors de leurs sorties ou si vous fréquentez vous-même ces équipements. Pour obtenir votre Pass Famille, procurez-vous le dossier d'inscription (disponi-

ble à l'accueil de l'hôtel administratif, dans les mairies de quartiers, à la patinoire, dans les piscines...) et renvoyez-le au service des sports, accompagné des pièces justificatives.

La démarche est aussi possible en ligne, sur vivre-a-niort.com. Des badges nominatifs (un par bénéficiaire) vous seront délivrés. Ils vous seront remis à la patinoire, sur rendez-vous. ■

 Plus d'informations sur vivre-a-niort.com

➤ **Renseignements :** Direction Animation de la cité, Service des sports. Tél. : 06 30 10 02 61. Courriel : passfamille@mairie-niort.fr

ANIMAUX PAR ISABELLE TOESCA



Bruno Derbord

Chats errants sous contrôle

POUR RÉGULER LE NOMBRE DE CHATS ERRANTS, LA VILLE LANCE UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION AVEC L'AIDE DE 30 MILLIONS D'AMIS, UNE ASSOCIATION QUI LUTTE CONTRE L'EUTHANASIE DES ANIMAUX.

On en compte plusieurs centaines à Niort et tous les quartiers sont concernés. Chaque année, au printemps, de nouvelles portées viennent grossir les rangs des matous sauvages. Pour inverser la tendance, une seule solution adoptée et approuvée par d'autres villes comme Poitiers : la stérilisation des animaux. La Ville s'engage à attraper les chats errants que l'équipe du refuge municipal repérera elle-même ou avec l'aide d'habitants-référents, en cours de recrutement. Tous les animaux capturés seront identifiés au nom de *30 Millions d'Amis*. Stéri-

lisés aux frais de l'association, ils seront relâchés sur leur territoire d'origine. Cette première opération lancée avant l'été concernera une centaine de chats. Les premiers résultats de cette campagne au long cours seront quantifiables d'ici trois à quatre ans. Elle est l'occasion de rappeler aux propriétaires l'obligation de faire identifier leur chat. La stérilisation, quant à elle, n'est pas une obligation, mais est souhaitable si vous n'avez aucune solution pour faire adopter vos chatons, elle évite aussi bien des maladies irréversibles à votre animal de compagnie. La Fondation Brigitte Bardot et la SPA Paris peuvent vous aider à financer la stérilisation de

votre chat, en fonction de vos revenus. Pour bénéficier d'une prise en charge partielle, ne rien engager avant de prendre contact avec le service vétérinaire de ces structures. Vous devrez fournir le devis de votre vétérinaire, vos justificatifs de revenus et le numéro d'identification de votre animal. ■

➤ **Vous souhaitez être référent dans votre quartier, contactez le refuge municipal pour animaux au 05 49 73 02 81 ou animaux.refuge@mairie-niort.fr ou marie-chantal.garenne@mairie-niort.fr conseillère municipale.**

➤ **Fondation Brigitte Bardot : 01 45 05 14 60. SPA Paris : 01 43 80 40 66.**

CITOYENS, CONNECTEZ-VOUS !

VOUS AVEZ RÊVÉ UN JOUR D'EFFECTUER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SANS VOUS DÉPLACER OU DE SUIVRE EN LIGNE LE TRAITEMENT DE VOS DEMANDES AUPRÈS DE LA MAIRIE ? BIEN TÔT UNE RÉALITÉ SUR WWW.VIVRE-A-NIORT.COM

D'ici quelques mois, le site web de la Ville va offrir aux usagers de nouvelles fonctionnalités et basculer dans l'ère de l'e-administration et des échanges directs avec les usagers. C'est une évolution souhaitée par le maire qui, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire 2016, avait annoncé vouloir "renforcer le lien avec les citoyens et le dialogue des habitants avec la collectivité, via internet". Le but est, bien sûr, de faciliter la vie des Niortais au quotidien et leur permettre de communiquer plus facilement avec leur ville. Et côté administration, de générer des économies de temps de traitement des demandes.

UNE ADMINISTRATION EN LIGNE

La première étape va concerner les formalités administratives. Toutes celles aujourd'hui en ligne pourront, progressivement, être effectuées de manière dynamique sur www.vivre-a-niort.com. L'administration connectée représente une belle avancée dans la simplification des démarches puisqu'actuellement seuls 25 % d'entre elles sont dématérialisées (démarches d'état civil et paiement des factures, notamment).

UN ESPACE D'ÉCHANGES AVEC LES CITOYENS

Le projet dépasse les simples formalités administratives. En fin d'année, le site web facilitera les échanges avec les habitants qui pourront très simplement suivre le traitement de leurs demandes ou questions, en se connectant. Chacun pourra aussi signaler aux services municipaux des anomalies géolocalisées sur le domaine public, un trou dans la chaussée, un lampadaire cassé, un arbre dangereux, un dépôt sauvage de déchets... depuis leur ordinateur ou leur smartphone. Ce nouvel outil va aussi aider la Ville à renforcer le dialogue avec les citoyens en lançant des enquêtes sur tous types de projets en lien ou non avec l'activité des conseils de quartiers, ou des débats sous forme de forum. Au printemps prochain, la Ville permettra également aux familles de préinscrire en ligne leurs enfants à l'école. Elles auront la possibilité d'ouvrir un coffre-fort numérique pour y déposer les documents administratifs nécessaires à cette démarche et à bien d'autres portées par la direction de l'Éducation, comme les inscriptions en centres de loisirs. ■



Vos démarches administratives en ligne, c'est bientôt possible grâce au portail citoyen.



Darri

16 ans ? Faites-vous recenser !

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS, HABITEZ À NIORT ET ÊTES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE. VOUS DEVEZ VOUS FAIRE RECENSER EN VUE D'ACCOMPLIR VOTRE JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ.

Se faire recenser est obligatoire à partir de 16 ans et dans les trois mois qui suivent votre date d'anniversaire. Cette démarche vous permettra d'être convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté (JDC) obligatoire pour laquelle vous trouverez toutes les informations sur l'appli gratuite mobile "Ma JDC" (disponible sur l'App Store et Google play) et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

Il suffit de vous présenter à l'hôtel administratif (ou vous faire représenter par l'un de vos parents), muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille. Une attestation vous sera remise immédiatement. Vous pouvez aussi effectuer cette démarche en ligne sur le site mon.service-public.fr. Dans ce cas, l'attestation pourra être imprimée ou vous sera envoyée par courrier sous 10 jours. Aucun duplicata ne peut être délivré. En cas de perte ou de vol, il faut s'adresser au centre du service national dont vous dépendez pour demander un justificatif de recensement.

VOUS AVEZ LAISSÉ PASSER LE DÉLAI ?

Il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique. ■

PLAN LOCAL D'URBANISME

LES GRANDES ORIENTATIONS DU NOUVEAU PLU

EN 2011, LA VILLE DE NIORT S'EST ENGAGÉE DANS LE PROJET D'ENVERGURE DE BÂTIR SON FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU). L'OBJECTIF ÉTAIT DE TRADUIRE LES INTENTIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE À L'HORIZON 2030. CETTE DÉMARCHE S'EST ACHEVÉE LES 4 ET 11 AVRIL DERNIERS AVEC L'APPROBATION DU DOCUMENT EN CONSEIL MUNICIPAL PUIS SON VOTE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Par Jean-Philippe Béquet et Sylvie Méaille





Alex Giraud

Organiser une ville où il fait bon vivre.

Le Plan local d'urbanisme est un document juridique qui sert de référence à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, permis d'aménager...). Il détermine les règles de construction applicables à tous les secteurs de la ville et détermine les intentions d'aménagement et de développement pour les 10 à 15 années à venir. Il traite aussi bien de la question des espaces naturels, que de celle des équipements publics, de la hauteur des bâtiments, des places de stationnement, de la répartition des logements, de l'implantation de bureaux ou de zones d'activité... Un document essentiel qui permet à la Ville de relever les défis inhérents aux mutations actuelles de la société et de l'économie et qui impacte la vie des habitants. C'est la raison pour laquelle ces derniers sont associés aux travaux qui conduisent à son éla-

boration, au même titre que les autres acteurs : élus, professionnels, associations.

PLU MODE D'EMPLOI

De balades urbaines en tables rondes intergénérationnelles, d'ateliers avec les conseillers de quartiers ou les acteurs économiques, un important dispositif de concertation a été mis en œuvre pendant cinq ans avec l'ensemble des acteurs du territoire, chacun ayant eu l'occasion de s'exprimer et de réagir sur le projet. Ainsi, les Niortais ont pu participer à six balades urbaines, trois tables rondes thématiques, deux ateliers pour imaginer la ville de demain et définir le projet, deux réunions publiques pour la traduction réglementaire du projet.

Cette réflexion concertée a permis de dessiner un projet partagé par tous qui doit permettre à Niort de relever les défis de demain inhérents aux mutations actuelles de la société et de l'économie. Ce projet s'organise autour de trois grands objectifs : augmenter l'attractivité du territoire, améliorer la coopération avec les intercommunalités et l'élargir au plan régional, engager la ville dans une démarche plus environnementale.

Toutes les composantes du PLU peuvent être consultées en mairie et sur le site de la Ville où chacun peut y trouver les règles de construction

applicables à sa parcelle. Le territoire est représenté sous forme d'un plan de zonage, basé sur le plan cadastral de la commune. Chaque zone possède un code alphabétique qui renvoie au chapitre du règlement à consulter pour connaître les règles applicables à chaque parcelle. En parallèle de la révision de son Plan local d'urbanisme, la Ville de Niort a mené deux autres procédures de révision portant sur le Règlement local de publicité (RLP) et sur la création d'une Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Deux démarches et deux documents distincts qui sont cependant annexés au PLU et en constituent des servitudes d'intérêt public. ■



Consultez toutes les composantes du PLU sur www.vivre-a-niort.com



Alex Giraud

Le PLU permet d'augmenter l'attractivité du territoire.



Bruno Derbord

Vivre à Niort. Le PLU a été validé à l'occasion du dernier conseil municipal, le 4 avril, quelles en sont les grandes lignes et les grandes orientations ?

Marc Thébaud. Le Plan local d'urbanisme dessine les contours de la ville de demain et les nouvelles formes urbaines.

Il s'agit tout d'abord de rendre la ville plus attractive en lui permettant d'accueillir de nouveaux habitants, mais selon certaines règles. Ainsi, nous avons fait le choix de limiter l'étalement urbain en favorisant les constructions dans l'enveloppe urbaine (55 %) et en préservant ainsi les espaces naturels. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de la

DEUX QUESTIONS À MARC THÉBAUD

Adjoint au maire en charge notamment de l'urbanisme, renouvellement urbain, affaires foncières, habitat.

continuité écologique qui implique un effort dans la qualité des espaces publics proposés, la création de parcs et de jardins potagers et la protection de la biodiversité (arbres remarquables...).

Mais densifier la ville sans la rendre plus agréable à vivre n'aurait pas de sens.

Aussi, le PLU prend en compte tous les modes de déplacement et notamment doux, offrant une place plus importante aux piétons et aux vélos et en permettant la création de parkings relais en entrée de ville.

Enfin, le PLU participe à la conservation du patrimoine ancien et à sa transformation dans de bonnes conditions via notamment la création d'une Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) qui intègre désormais des dispositifs d'économies d'énergie et la prise en compte d'objectifs environnementaux. Enfin, la révision du Règlement

local de publicité organise les dispositifs publicitaires en entrée de ville et dans la ville.

Quels seront les impacts du PLU sur le quotidien et l'environnement des Niortais ?

Marc Thébaud. La préservation des espaces naturels et du patrimoine est renforcée, ce qui devrait conduire à une amélioration globale du cadre de vie. Le Règlement local de publicité devrait aussi largement diminuer les pollutions visuelles en entrée de ville, mais aussi dans le centre historique. Le partage de l'espace public sera aussi favorisé afin que piétons, automobilistes, cyclistes et transports collectifs y trouvent leur place plus naturellement. Projet politique traduit par les services de l'urbanisme, le PLU est l'aboutissement d'un travail en concertation pour organiser une ville où il fait bon vivre. ■

DES PUBLICITÉS MIEUX INTÉGRÉES



Bruno Derbord

Sur les grands axes, le RLP diminuera la surface des affiches de 12 m² à 8 m² maximum.

VÉGÉTATION

Préserver l'identité des paysages //

Le règlement de l'AVAP interdit la plantation des espèces végétales exotiques envahissantes qui nuisent à la biodiversité du territoire (herbe de la Pampa, renouée asiatique et séneçon en arbre), ainsi qu'un certain nombre d'espèces proliférantes, comme l'arbre à papillons, la canne de Provence ou l'érable Negundo... Pour les haies, la plantation d'essences banales et de croissance rapide, tels que le laurier palme, le berbéris ou le thuya est proscrite sur la totalité du territoire de la commune. Alors, quel arbuste ou quel arbre choisir pour agrémenter votre jardin, tout en préservant la trame verte et bleue niortaise et l'identité des paysages singuliers du Parc naturel régional du Marais poitevin, dont Niort fait partie intégrante ? La palette végétale préconisée figure en annexe du règlement du PLU. Elle comprend une vingtaine d'essences d'arbustes et presque autant d'essences d'arbres, du cornouiller sanguin au sorbier des oiseleurs, de l'érable champêtre au saule blanc, sans oublier les fruitiers : groseilliers, framboisiers, poiriers, pommiers, cerisiers...

LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION VIENT D'ADOPTER LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP) DE LA VILLE DE NIORT QUI DÉTERMINE DE NOUVELLES RÈGLES POUR LA PUBLICITÉ SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.

Annexé au PLU, le Règlement local de publicité (RLP) est un document qui définit les règles d'installation, de densité et de format des dispositifs de publicité extérieure sur le territoire communal. Le RLP vient renforcer la réglementation nationale, voire s'y substituer, pour mieux l'adapter aux particularités paysagères et économiques locales.

Le RLP en vigueur, adopté en 1983, était aujourd'hui obsolète, le paysage communal et les évolutions urbaines ayant considérablement modifié la physionomie des entrées de ville et des zones commerciales.

En conséquence, la Ville se devait de mettre son RLP à jour. Un engagement pris par délibération du Conseil municipal du 15 octobre 2012, qui prescrivait, entre autres, une concertation publique afin de recueillir les observations des Niortais et des acteurs économiques du territoire.

Il s'agissait également de se mettre en conformité avec la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II), qui a introduit des nouvelles dispositions dans le Code de l'environnement pour une meilleure maîtrise de la publicité extérieure et d'intégrer au RLP des dispositifs absents de

l'actuel règlement, en particulier les publicités lumineuses et dynamiques.

La mise en révision du Plan local de l'urbanisme était, elle-même, une condition sine qua non de la révision du RLP.

DES PUBLICITÉS PLUS DISCRÈTES

La procédure de révision est aujourd'hui arrivée à son terme avec la validation du nouveau RLP par le Conseil municipal du 4 avril 2016, voté par le Conseil d'agglomération du 11 avril en raison du transfert de compétence en matière de PLU de la Ville vers la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN).

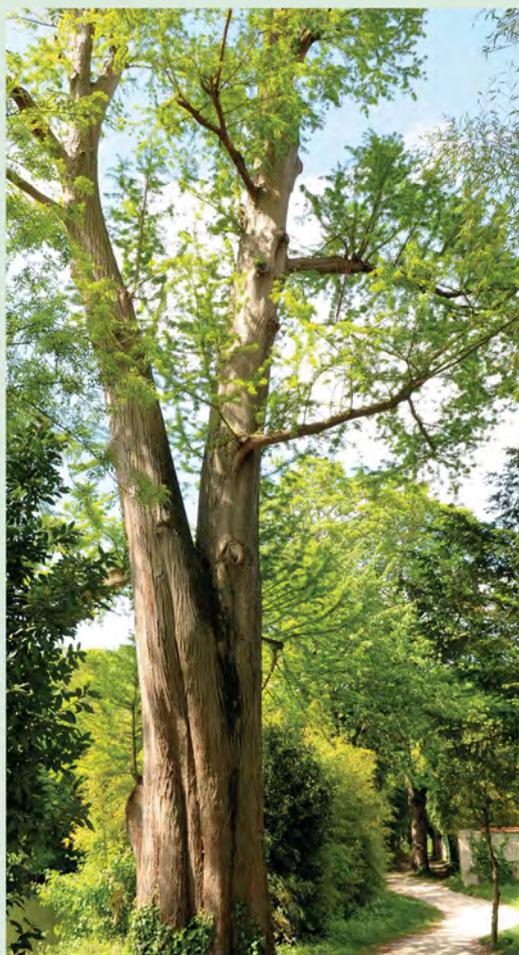
Le nouveau RLP vient réduire la taille et le nombre des dispositifs publicitaires (enseignes, préenseignes, bâches...). Il porte, par exemple, la surface utile des panneaux publicitaires de 12 m² à 8 m² sur les grands axes, à 2 m² dans le périmètre de l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine), aux entrées de ville et autour des ronds-points (hors zones commerciales).

L'objectif est l'amélioration de la qualité du paysage urbain, la préservation des grands espaces libres, des abords des monuments historiques et des zones classées. ■

PROTÉGER LES ARBRES REMARQUABLES

Les règlements du PLU et de l'AVAP introduisent des mesures de protection pour trente-et-un arbres qualifiés de remarquables et treize alignements. Situés sur le domaine public ou privé, platanes, cèdres bleus ou encore cyprès chauves se distinguent par leur âge, leur envergure, leur silhouette, la rareté de leur essence, leur intérêt historique...

Des sujets plantés récemment ont aussi été identifiés et recensés afin que leur avenir soit assuré. C'est le cas des sophoras et des ormes de la place du Donjon. Aucun des arbres remarquables ne peut être ni abattu, ni taillé sévèrement, sans raison sanitaire justifiée et sans autorisation. S'ils viennent à disparaître, ils doivent être remplacés par des essences équivalentes ou tout au moins dont le développement est similaire. Il est également recommandé de maintenir autour du pied de ces arbres une surface perméable, qui pourra être couverte de plantes vivaces. ■



OÙ VOIR LES ARBRES REMARQUABLES ?

- Arbres exceptionnels : tilleul argenté, rue de Tartifume ; micocoulier, jardins de la Préfecture...
- Très remarquables : alignement de platanes, écluse de la Roussille ; cyprès chauve, quai de Belle-Île...
- Remarquables à l'échelle locale : noisetier tortueux, parc Camille-Richard ; hêtre pourpre, allée basse du Jardin des plantes...



Le secteur de l'église Saint-Étienne entre dans le périmètre de protection de l'AVAP.

DE LA ZPPAUP À L'AVAP

NE DITES PLUS ZPPAUP, MAIS AVAP. TRADUISEZ : LA ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER EST DEVENUE AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, EN VERTU DE LA LOI GRENELLE II ET EN CONSÉQUENCE DE LA RÉVISION DU PLU AUQUEL CETTE SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE EST ANNEXÉE.

ZPPAUP ou AVAP, l'objectif reste la garantie de la qualité architecturale du bâti et l'aménagement des espaces sur un périmètre défini. À la différence, cependant, que l'AVAP élargit ce périmètre et prend en compte ses contraintes environnementales et liées à la biodiversité, notamment les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLU.

Une commission locale consultative, composée d'élus, de représentants des services de l'État, de l'architecte des bâtiments de France et de personnes qualifiées, a été constituée.

Les Niortais ont, eux aussi, été informés et invités à s'exprimer sur le projet. Un registre destiné à recevoir leurs observations a été mis à leur disposition tout au long de la procédure et deux réunions publiques ont été organisées.

LES DISPOSITIONS NOUVELLES DE L'AVAP

Les dispositions de la ZPPAUP restent de rigueur, auxquelles viennent s'ajouter les suivantes au titre de la création de l'AVAP :

- Le périmètre de protection patrimoniale est étendu sur Saint-Florent (église, ancienne

mairie et monument aux morts...), le secteur de l'église Saint-Étienne (perspectives sur l'église...), l'avenue de Limoges Nord et Sud (maisons de l'architecte Gaston Devillette...), les cimetières Cadet et Ancien de la rue de Bellune, le quartier ancien de Souché.

- Le document prend en compte la Trame verte et bleue niortaise (protection de la faune et de la flore, étude poussée des espaces boisés classés, des éléments de paysage ainsi que des jardins urbains).

- Il accentue la protection du patrimoine hydraulique, protège le patrimoine industriel, notamment les anciennes chamoiseries en bord de Sèvre.

- Le règlement est mis à jour et simplifié en hiérarchisant mieux les protections ainsi qu'en intégrant les dispositifs d'exploitation des énergies renouvelables, d'économies d'énergie et de prise en compte de contraintes ou d'objectifs environnementaux.

L'AVAP a été approuvée par le Conseil municipal du 4 avril. Elle est opposable en même temps que le PLU. ■

LA FAUNE PROTÉGÉE

Sur tout le territoire de l'AVAP et sur certaines zones du PLU, la prise en compte de la faune est désormais obligatoire dans les projets de construction ou de rénovation. Par exemple, lors de la restauration d'une façade, les éléments d'architecture traditionnelle comme les débords de toit, doivent être préservés : hirondelles ou encore rouge-queues viennent y faire leurs nids. Dans les bâtiments annexes à l'habitation, les accès sous toiture ne doivent pas être fermés afin qu'ils puissent

être utilisés par les chauves-souris ou par les chouettes. Pas question non plus d'obstruer toutes les cavités dans les murs de séparation en moellons non enduits. Lézards, crapauds et même certains oiseaux, comme les moineaux, s'y réfugient. Enfin, la petite faune (hérissos, amphibiens...) doit pouvoir circuler librement d'un jardin à l'autre. Interdiction donc de combler les passages dans un mur ancien ou de mettre en place une clôture neuve infranchissable... ■

NIORT, C'EST ENSEMBLE !

DES ENGAGEMENTS TENUS !

“ Au conseil municipal du 4 avril, nous avons examiné deux délibérations importantes pour notre ville : le rapport de la gestion de la dette en 2015 et le vote des taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

Ces deux délibérations sont dans le droit fil des choix opérés depuis le début de notre mandat en mars 2014 : diminuer nos dépenses de fonctionnement, renégocier la dette, revoir les montants des subventions au plus juste tout en préservant les subventions aux associations à but caritatif ou humanitaire et en augmentant le budget du Centre communal d'action sociale (2,5 % en 2016).

Réduction de 4 millions de la dette

Le volume de la dette avait subi entre 2008 et 2014 une inquiétante explosion

faisant passer l'encours de 36 millions en 2008 à plus de 90 millions en 2014. Ainsi, de 2012 à 2014, l'encours de la dette niortaise avait dépassé celui observé pour les villes identiques en nombre d'habitants. Cette situation ne pouvait durer plus longtemps, sauf à accepter que la ville ne puisse plus, un jour, rembourser ce que la Chambre régionale des comptes avait mis en évidence en 2014.

Nous avons, dès notre arrivée, travaillé à remédier au plus vite à cette situation afin d'envisager l'avenir et de continuer à investir pour la ville. Laisser la dette en l'état signifiait abandonner tout projet et laisser la ville s'endormir et se dégrader (renoncer aux indispensables travaux de voirie, travaux dans les écoles, réhabilitation du site de Port-Boinot...). Aussi, nous avons fait le choix de renégocier

la dette et de réduire nos dépenses de fonctionnement (prestations de service, dépenses énergétiques et maîtrise des dépenses de personnel). Ces efforts n'ont été rendus possibles que par l'engagement de notre équipe, mais aussi de toute la collectivité. Aujourd'hui, le volume de la dette a baissé, pour la première fois depuis 2007, de 4 millions d'euros, ce qui permet un gain de remboursement de 465 000 €. La ville est ainsi sortie de la zone d'alerte avec une dette désormais remboursable en 8 ans et non plus en 12 ans.

Pour autant, la dette coûte toujours 8,5 millions d'euros par an soit 10 % du budget de fonctionnement de la ville !

Pas d'augmentation d'impôts

Un de nos engagements de campagne est le “Stop fiscal” aussi, nous avons

choisi de ne pas utiliser le levier de l'impôt pour sortir de la situation d'extrême endettement de la ville et préserver le pouvoir d'achat de chaque Niortais. Ainsi, les taux votés le 4 avril dernier sont stables et nous tenons notre engagement pour la 3^e année consécutive.

Au moment où d'autres collectivités de notre grande région subissent de plein fouet les conséquences de la gestion, parfois hasardeuse, de leurs prédécesseurs, nous sommes confortés dans nos choix. Les dettes et les emprunts excessifs ne peuvent permettre de projeter une collectivité et ses habitants dans l'avenir. Nous faisons le pari de l'avenir pour vous et avec vous. ■

Les élus de la majorité municipale.

GROUPE DES ÉLUS RÉPUBLICAINS ET SOCIALISTES

CE QUE CACHE LA DETTE DE LA VILLE DE NIORT... EN TOUTE BONNE FOI !

“ En deux années à peine, le budget de la ville de Niort serait passé de l'apocalypse à la lumière. Une amélioration inespérée puisqu'on nous disait que le vrai travail de correction n'avait commencé qu'en 2015. Un seul exercice aurait donc suffi pour que s'opère un miracle : la dette de la ville de Niort baisserait grâce à une sainte gestion !

À moins d'entrer dans la petite commu-

nauté des croyants du Dieu “communication”, la vérité budgétaire se trouve ailleurs. L'insoutenable montant de la dette se révèle aujourd'hui n'être qu'une fiction active.

Une fiction... car lancé en 2007, le recours à l'emprunt est ensuite resté dans les limites de ce que la ville pouvait financer. En 2014, au plus haut de l'encours de la dette (montant total), il correspondait à la

situation moyenne des villes de la même taille. Ni plus ni moins. Et respectait tous les critères de prudence. Une fois l'ORU, Terre de Sport et le projet brèche financés, l'encours devait diminuer. Et c'est ce qui se passe dès 2015 ! Rien de bien miraculeux si ce n'est un profil d'extinction de la dette connu, amélioré par des taux d'intérêt très bas et par l'aide de l'État aux collectivités comme le prêt à

taux zéro mobilisé par la ville en 2015. Active... car entre temps, cette fiction jouée sur toutes les scènes locales aura permis à Monsieur le Maire d'appliquer son programme caché d'affaiblissement de la politique sociale et associative, de laisser-faire en matière de mobilités et d'effondrement de la politique culturelle. La dette aura eu bon dos. ■

Pascal Duforestel, Élodie Truong, Alain Piveteau, Josiane Metayer, Christophe Poirier.

NIORT L'HUMAIN D'ABORD, LA GAUCHE DE COMBAT AVEC LES NIORTAIS

LA DETTE DE LA VILLE EN BAISSÉ : LE FRUIT DE GROS EFFORTS...

“ Face au satisfecit du maire, nous avons immédiatement réagi lors du conseil municipal du 4 avril dernier en appelant J. Baloge à la prudence. Première raison : le rapport 2015 sur la gestion de la dette annonce, d'ores et

déjà, un rebond possible en 2016 de 4,8 millions d'euros concernant le budget principal, soit un encours de la dette qui passerait la barre des 81 millions d'euros au 31 décembre 2016, un record jamais atteint à Niort ! Seconde raison :

dans un contexte de baisse des dotations d'État, corroborée à une volonté du maire de ne pas augmenter les impôts et de poursuivre les investissements, deux possibilités s'offriront à J. Baloge pour construire le budget 2017 : la poursuite

du serrage de vis envers les associations, les services publics et le personnel (54 postes supprimés depuis avril 2014), soit l'explosion de la dette. Nous aurons prévenu... ■

*Nathalie Seguin et Isabelle Godeau.
<http://www.frontdegaucheniortais.org/>*

NIORT VERT L'AVENIR

“ Nous nous sommes abstenus lors du vote du rapport annuel sur la gestion de la dette. Nous ne sommes pas contre une diminution de celle-ci, si cela peut assainir les finances et apporter de la marge pour des investissements futurs. Notre but n'étant pas non plus d'alimenter le débat peu constructif sur quelle mandature a contracté la dette ! Les grands projets structurants réalisés ces dernières années ont des

impacts positifs sur le dynamisme et l'attractivité de la ville. Il faut s'en réjouir. Nous nous sommes abstenus, car nous contestons la stratégie budgétaire de la majorité. Les économies faites à un endroit ont forcément des répercussions ailleurs, notamment sur le tissu associatif, les CSC, et le personnel. Ces choix impactent le vivre ensemble et la qualité des services publics. ■

NIORT BLEU MARINE

“ L'intérêt que portent les Niortais à leur ville repose sur une saine gestion et assistance de proximité, débordant occasionnellement sur l'Agglo. La gestion des intérêts communs est fondée sur la défense des habitants de notre territoire local préétabli et ne consiste pas à lorgner sur les territoires des autres ! Or, avec l'adoption de la “Charte métropolitaine”, les élus niortais feraient basculer notre territoire dans un nouveau magma, géographiquement

dilué entre Nantes et Bordeaux, détricotant notre espace historique et identitaire au profit d'une nouvelle structure “Atlantique” ! Comme pour imposer la construction européenne et pour forcer le passage, on veut faire croire aux Niortais que leurs atouts seront mieux reconnus, noyés au milieu de ceux des 450 000 nouveaux ressortissants ! ■

Jean-Romée Charbonneau, Front national - RBM, conseiller municipal, communautaire et régional.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DE NIORT

ÉQUITATION PAR JEAN-PHILIPPE BÉQUET

EN SELLE, À ROMAGNÉ



DR

AU TROT ET AU GALOP, LA SAISON DES COURSES REPEND SUR L'HIPPODROME DE ROMAGNÉ. LA SOCIÉTÉ DES COURSES DE NIORT VOUS Y ATTEND, EN FAMILLE.

Reconnu pour la qualité de ses trois pistes, de ses équipements et de ses infrastructures, l'hippodrome municipal de Romagné accueille, chaque année, cinq réunions (40 courses) organisées par la Société des courses de Niort, l'une des plus anciennes associations niortaises, fondée en 1860.

Tradition oblige, la première se déroulera dimanche 29 mai, jour de la fête des Mères, avec une réunion de galop (plat et obstacles). Une journée qui viendra en solidarité avec les activités handisport, une tombola sera proposée sur place dont les bénéfices seront reversés au Comité départemental handisport. Au cœur de l'écrin de verdure du golf, l'hippodrome propose des courses qui attirent des écuries nationales et régionales de renom.

La Société des courses a beaucoup investi dans les infrastructures de l'hippodrome pour amé-

liorer l'accueil du public et des éleveurs. La tribune de 700 places a connu un coup de frais, un bâtiment a été construit pour abriter le restaurant. Le nombre de boxes est passé de 46 à 64 pour loger la centaine de chevaux présents à chaque réunion.

Avec 2 000 spectateurs en moyenne à chaque dimanche de courses, l'hippodrome joue la carte familiale. L'entrée est gratuite pour les dames et les enfants. Et pendant que les parents regardent galoper les chevaux, les bambins trouvent sur place balades en poney, maquillage, manège, structure gonflable. Le tout entièrement gratuit.

Chaque réunion à son thème. Le 19 juin, on élira Miss élégance, le 4 septembre ce sera la Fête des courses, une journée dédiée aux enfants. Pour la dernière réunion de la saison, dimanche 16 octobre, trois courses niortaises

seront retransmises en direct sur la chaîne Equidia avec paris PMU nationaux. Ici, les mises peuvent rester modestes, sans risquer de perdre sa chemise, puisqu'on peut parier à partir de 2 €. ■

LES RÉUNIONS 2016

■ **DIMANCHE 29 MAI** ■ Galop (plat et obstacles). Journée de solidarité avec le handisport.

■ **DIMANCHE 19 JUIN** ■ Trot. Élection de Miss élégance hippodrome.

■ **DIMANCHE 4 SEPTEMBRE** ■ Galop (plat). Fête des courses.

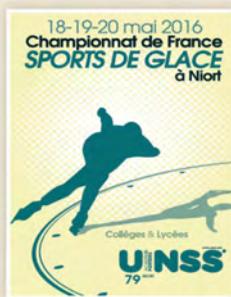
■ **DIMANCHE 25 SEPTEMBRE** ■ Trot.

■ **DIMANCHE 16 OCTOBRE** ■ Galop (plat et obstacles). Trois courses PMU télévisées.

→ Le gospel solidaire

Le Kiwanis Club de Niort organise une soirée chorale avec l'ensemble Gospel en Chœur, de Saint-Maixent, vendredi 20 mai, à 20 h, au Temple. Les bénéfices de cette soirée aideront au financement d'un projet du centre psychothérapeutique de Goise. L'équipe pédagogique envisage d'organiser une semaine d'équi-thérapie pour cinq enfants handicapés qui lui sont confiés, à la maison du cheval, à la Garette, qui consiste en soins psychiques basés sur la présence d'un cheval comme médiateur thérapeutique.

➤ **Contact : François Neige, président Kiwanis Niort, au 05 49 35 27 69 ou 06 14 77 08 06.**



DR

→ Ça glisse chez les scolaires

La patinoire de Niort accueille le championnat de France UNSS de sports de glace, les 18, 19 et 20 mai prochains. Organisé par le service départemental UNSS, en partenariat avec la Ville de Niort et le club Niort glace, ce championnat opposera treize équipes issues de trois filières : collèges équipes d'établissement ; collèges excellence (sections sportives) et lycées excellence (sections sportives). Deux équipes niortaises seront présentes : le collège Jean-Zay (cat. collège excellence) et le lycée de la Venise verte (cat. lycée excellence). L'accueil sera assuré par une classe de seconde bac pro "Accueil, relation clients et usagers" du lycée professionnel Thomas-Jean Main, de Niort.

➤ **Jeu**di 19 mai. 9 h - 12 h : épreuve relais endurance. 14 h - 16 h 30 : épreuve chorégraphiée.
➤ **Vend**redi 20 mai. 9 h - 12 h : parcours en relais. 14 h : protocole de remise des titres.

MUSIQUE PAR JEAN-PHILIPPE BÉQUET

Deux jours avec Mozart

LA 5^e ÉDITION DU FESTIVAL MUSIQUES EN GÂTINE S'OUVRIRA À NIORT LES 19 ET 20 MAI, AU MOULIN DU ROC. DEUX RENDEZ-VOUS MARQUÉS PAR LA MUSIQUE ET LA PERSONNALITÉ DE MOZART.

10 ans après sa création, l'ensemble Il Convito, créé et dirigé par Maude Gratton, lance, à Niort, son premier grand projet d'orchestre. Vendredi 20 mai, à 20 h 30, 21 musiciens et le ténor Thomas Hobbs investiront la scène du Moulin du Roc pour une soirée dédiée à Wolfgang Amadeus Mozart. Le programme tissera une trame dramaturgique à travers la grande diversité des œuvres du compositeur surdoué, entre concerto pour piano, arias pour ténor extraits de différents opéras et intermèdes pour orchestre... Maude Gratton sera au piano et dirigera l'ensemble. La veille, jeudi 19 mai, à 15 h 30, le cinéma du Moulin du Roc projettera le film "Amadeus" le drame biographique réalisé en 1984 par Miloš Forman et couronné de huit Oscars. Avant la projection, Anne Bernadet-Delage, historienne d'art, conférencière au Musée du Louvre, apportera quelques clés d'écoute et de découverte autour du film et des programmes Mozart proposés le lendemain par l'orchestre Il Convito. Le festival Musiques en Gâtine se poursuivra jusqu'au dimanche 29 mai, à Airvault, Bressuire, Saint-Loup-sur-Thouet, Thouars, Gourgé et Bouillé-Saint-Paul. ■



➤ Au Moulin du Roc, jeudi 19 mai à 15h30 et vendredi 20 mai à 20h30.
➤ Plus de renseignements sur le festival Musiques en Gâtine : www.musiques-gatine.com



EXPOSITION

→ Nuria Mora au Pilori

L'artiste espagnole Nuria Mora sera à Niort pour deux événements dédiés à son univers graphique. En premier lieu, une exposition au Pilori, du 4 mai au 4 juin (vernissage mercredi 4 mai à 18 h 30). Titree *Objects in the mirror are closer than they appear*, elle présente une installation d'œuvres, de sculptures objets, la plupart suspendus. Éclectique dans son art, elle en donnera un autre aspect dès le 5 mai. Sur un mur, près de la gare, elle peindra une fresque dans le cadre du festival Le 4^e mur. Son style est reconnaissable par ses motifs floraux et géométriques, ses couleurs qui dialoguent avec l'architecture, habille les rues avec délicatesse et poésie, créant un style particulier au langage unique.

➤ Au Pilori du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 19h. Fermé les jours fériés.

SORTIE NATURE

→ La Sèvre à bicyclette

Dans le cadre de ses "Sorties nature" la mission biodiversité de la Ville de Niort vous propose une découverte à vélo de la Sèvre et de ses ouvrages d'art, samedi 4 juin. Une balade en compagnie d'un animateur de la Maison du Marais poitevin qui, du Jardin des plantes vous emmènera jusqu'à La Roussille par les berges du fleuve. Sur le parcours, vous apprendrez tout du fonctionnement des ouvrages hydrauliques, des principes de la gestion de l'eau à Niort et son lien avec le Marais poitevin. Rendez-vous en bas du Jardin des plantes à 14 h pour une balade de deux heures environ. Cette sortie est limitée à 12 personnes.

➤ Inscription auprès de la Maison du Marais poitevin au 05 49 35 81 04.

MUSÉE

→ Mémoire de bals clandestins

C'est un spectacle hors-normes qui va se jouer au musée Bernard-d'Agesci, samedi 28 mai, à 20 h 30. Baptisé *Rave-Musette*, il est basé sur les témoignages de jeunes gens de 85 printemps qui nous livrent des tranches de vie de cette époque où les bals étaient interdits. Nous sommes en 1942 et ils sont danseurs occasionnels ou musiciens réguliers, s'amusant au nez et à la barbe de l'occupant dans des bals clandestins. L'accordéon de Pascal Lamige accompagne ces interventions audio et des rythmes électro issus du son d'objets usuels de l'époque, moulin à café ou vélo, joués et samplés en temps réel, viennent inventer une musique "in situ", au gré de l'intensité émotionnelle des souvenirs exprimés. *Rave-Musette*

SPORT





MUSIQUE

→ Bi.Ba à l'Alternateur

Ils avaient déjà régalié le public de l'Alternateur, l'an passé, avec un set d'une incomparable qualité. Les Nantais de Bi.Ba reviennent, vendredi 6 mai, avec un "Tribute to Bob Marley"



DR

qui devrait encore marquer leur passage. Malgré ses attaches malgaches, le groupe distille un reggae teinté d'influences éclectiques, du roots jamaïcain des années 70 aux mélodies de l'océan Indien sur lesquelles le chanteur pose une voix au timbre touchant. Depuis sa création en 2000, Bi.Ba a enchaîné les concerts à travers le monde, les collaborations et les premières parties de grands groupes et artistes. 600 dates au total qui les ramènent à Niort où ils joueront très certainement de larges extraits de leur dernier album *Massavana* aux accents deep roots reggae.

➤ À l'Alternateur, vendredi 6 mai, à partir de 21 h 30.

→ Le conservatoire et le roi pourpre

Après Magma et Gong, la classe de musiques actuelles amplifiées du Conservatoire Auguste Tolbecque, revisite le répertoire du groupe anglais King Crimson. Les jeunes musiciens, encadrés par Arnaud Quevedo, seront en concert gratuit jeudi 12 mai, à 19 h, sur la scène du Camji pour restituer le fruit de leur travail sur ce groupe qui figure parmi les

plus emblématiques et influents du rock progressif depuis sa création en 1969 à nos jours. La playlist sera constituée de morceaux de la discographie de King Crimson sur la période 1969 à 2003. En 47 ans d'histoire, le groupe a alterné périodes de production et de retraite, pouvant se faire oublier plusieurs années durant pour mieux revenir avec des com-

positions nouvelles et une formation renouvelée. De grands musiciens sont passés par les rangs de King Crimson : Greg Lake, Ian Mc Donald, Adrian Belew, Bill Bruford... Guitariste de légende et membre fondateur du groupe, Robert Fripp tient toujours la barre et le manche à six cordes.

➤ Au Camji, le 12 mai à 19h. Gratuit.

DANSE

→ La zumba solidaire

Un groupe d'étudiants en BTS Économie sociale et familiale de l'Institut catholique supérieur Saint-André de Niort, organise une soirée zumba, vendredi 13 mai, à Noron. Une initiative qui entre dans le cadre de leur formation. Ils vous donnent rendez-vous au Pavillon des colloques, à partir de 20 h pour deux heures de ce sport qui combine aérobic, danses jazz et latines. L'animation sera assurée par des professeurs de zumba du club de fitness Les Océades, de Bessines. Les étudiants verseront les bénéfices de la soirée au comité UNICEF des Deux-Sèvres, basé à Niort.

➤ Vendredi 13 mai, de 20h à 22h, au Pavillon des colloques du parc des expositions.



DR



DR

aborde la question de la transgression des interdits : le couvre-feu, le black-out, le marché noir, le règne de la peur et la mort qui rôde... Mais aussi la soif de vivre et de s'amuser malgré la guerre, l'espoir vissé au corps, l'insouciance, la foi en la vie plus forte que tout.

➤ Samedi 28 mai, à 20h 30. Sur réservation dans la limite des places disponibles.

→ Phénoménal handball

La tournée promotionnelle France 2017 Handball fait escale sur la place du Donjon de Niort les 6 et 7 mai. Elle vient à la fois promouvoir le sport et championnat du monde qui se déroulera en France du 11 au 29 janvier 2017. De 9 h à 19 h, quatre grands pôles seront déployés sur la place. Venez vous initier, jouer, vous renseigner sur le handball auprès des animateurs et des hôtes. Vendredi 6 mai, de 19 h 30 à 23 h, la "soirée phénoménale" viendra créer une dynamique autour du Mondial 2017, en présence des clubs locaux et régionaux et développer l'image du handball en Poitou-Charentes.

➤ Place du Donjon, les 6 et 7 mai. Gratuit.

→ Le rugby à la cool

Les Zabas'boys, l'association des anciens joueurs du Stade Niortais Rugby organise le 4^e tournoi mixte inter-entreprises de rugby à toucher, jeudi 2 juin, au stade Espinassou, à partir de 18 h. Des équipes de six joueurs ou joueuses ou bien mixtes se rencontrent sur un quart de terrain lors de matches de 10 minutes, sans contacts ni plaquages. Seuls deux joueurs expérimen-

tés sont acceptés par équipe afin de faire découvrir ce sport aux non-initiés. L'année passée, 32 équipes (350 joueurs dont 70 féminines) ont participé à cette manifestation. Une quinzaine d'entreprises étaient représentées. Ambiance assurée avec la présence d'une banda.

➤ Plus d'informations sur le site www.zabasboys.fr



MOULIN DU ROC

Hyacinthe et Rose

Entre conte et souvenirs, François Morel arpente les chemins de son enfance illuminée par les figures tutélaires de Yacinthe et Rose, ses grands-parents. Le lundi 30 mai, à 19 h et 21 h.

Manuelle Toussaint

AGENDA

QUARTIERS

CENTRE-VILLE

■ Balade avec l'Arc musical, jeudi 26, à 18h et dimanche 29 mai, à 17h, espaces verts du Pontreau. *(lire p.11)*

GOISE-CHAMPCLAIROT-CHAMPOMMIER

20 place Germaine-Clopeau, 05 49 28 35 46.
■ Fête de l'école Jean-Jaurès, mercredi 25 mai.

QUARTIER GRAND NORD

1 place de Strasbourg.
■ Atelier Jeux d'écriture, jeudi 12 et 26 mai, de 19h à 21h.
■ *Un moment livre*, bourse aux livres, samedi 28 mai, à partir de 13h, au CSC Grand Nord. *(lire p.11)*

SOUCHÉ

■ *Souché fait le mur*, interventions artistiques arts de la rue et construction d'un mur, mercredi 4 mai, à partir de 14h. Rendez-vous rue de la Poste. *(lire p.11)*
■ Vide grenier, dimanche 15 mai, sur le boulevard Jean-Cocteau, de 8h à 18h.

ENFANCE ET JEUNESSE

LE CAMJI

3 rue de l'Ancien-Musée, 05 49 17 50 45.
■ *Yes ouïe can*, spectacle pédagogique par la fratrie Frochard, lundi 9 mai, à 14h30. Spectacle scolaire.

MÉDIATHÈQUE DU CLOU-BOUCHET

Square Galilée, 05 49 79 12 23 ou 05 49 06 58 63.
■ Bébés lecteurs (0-3 ans), mercredi 11 mai, à 10h.
■ Goûter philo, vendredi 20 mai, à 17h.
■ Rencontre avec Brigitte Labbé, auteure de la série "Goûters philo" (Ed Milan) vendredi 27 mai, à 18h.

MÉDIATHÈQUE DU LAMBON

2 bis rue de la Passerelle, 05 49 33 12 53.
■ Bébés lecteurs (0-3 ans), vendredi 13 mai, à 10h30.
■ Bébés lecteurs (0-3 ans), vendredi 3 juin, à 10h30.

MÉDIA-LUDOTHÈQUE

Centre Du Guesclin, place Chanzy, 05 49 06 58 63.
■ Bébés lecteurs (0-3 ans), jeudi 12 mai, à 10h30.
■ Bébés lecteurs (0-3 ans), jeudi 26 mai, à 10h30.

MÉDIATHÈQUE PIERRE-MOINET

9 boulevard Main, 05 49 78 70 73.
■ Bébés lecteurs (0-3 ans), mercredi 11 mai, à 10h30.
■ Exposition des Éditions Léon, des images et des histoires, jusqu'au samedi 14 mai.
■ Heure du conte, mercredi 4, 11, 18, 25 mai et 1^{er} juin, à 15h (groupes), 16h (individuels).
■ Rencontre musicale "Vous avez dit compositeurs ? Elles aussi...", samedi 28 mai, à 16h.

SPORT

Service municipal des Sports, 05 49 78 77 91.

COURSE À PIED

■ *Les filles de Niort*, courses et marches de 4 et 8 km réservées aux féminines, samedi 28 mai, à 16h. Rendez-vous à l'Acclameur.

FOOTBALL

Stade René-Gaillard, 105 avenue de la Venise verte
■ L2. Chamois niortais/US Créteil-Lusitanos, vendredi 6 mai, à 20h.
■ CFA 2. Chamois/Castanet, samedi 7 mai, à 18h.
■ CFA 2. Chamois/Anglet, samedi 28 mai, à 18h.

FOOT FAUTEUIL

Gymnase MAIF.
■ Phases finales du Championnat de France de foot fauteuil, samedi 21 mai, de 9h à 19h et dimanche 22 mai de 9h à 12h. *(lire p.6)*

HANDBALL

Salle omnisports, rue Barra.
■ Caravane handball Mondial 2017, les 6 et 7 mai, place du Donjon. *(lire p.21)*
■ N3. NHBS/Ste Luce N3, samedi 28 mai, à 20h30.

HIPPISME

Chemin du lac, Romagné.
■ Réunion de courses de galop (trot et obstacles). Dimanche 29 mai, à partir de 14h. *(lire p.19)*

ÉQUITATION

Club hippique Niortais.
■ Championnat régional hunter, dimanche 15 mai, au centre équestre.
■ Championnat régional CSO, du 20 au 22 mai, au centre équestre.

PATINAGE

Patinoire, avenue de la Venise-verte.
■ Championnat de France de patinage UNSS, du 18 au 20 mai. *(lire p.19)*

PÊCHE

Niort pêche compétition.
■ Challenge Philippe Peyraud, jeudi 5 mai sur le plan d'eau de Noron.

PÉTANQUE

ASPTT Niort pétanque.
■ Tournoi régional, jeudi 19 mai, complexe sportif de Saint-Liguaire.

RUGBY

Stade niortais rugby, stade Espinassou.
■ 4^e tournoi mixte inter-entreprises, jeudi 2 juin, à partir de 18h. *(lire p.21)*

■ Challenge Drop. Tournoi pour les jeunes, dimanche 29 mai, de 8h30 à 19h.

CONFÉRENCES ET ATELIERS

L'ALTERNATEUR

Place Denfert-Rochereau, 05 49 09 11 68.
■ After work + conférence-débat sur le thème de la décroissance, mercredi 4 mai, à 18h.

LES AMIS DU MUSÉE

Hôtel de la vie associative, 05 49 33 37 82.
■ *Chamoiserie et ganterie à Niort, histoire et techniques*, par Fabienne Texier (attachée de conservation aux musées de la CAN), mardi 10 mai, à 18h, à l'auditorium du musée Bernard-d'Agesci.
■ *L'animal dans l'art*, par Françoise d'Argenson, historienne de l'art, mardi 7 juin, à 18h, à l'auditorium du musée Bernard-d'Agesci.

MAISON DE QUARTIER GOISE

50 rue Massujat.
■ Conférence-atelier sur l'orientation post bac, vendredi 20 mai, à 20h. Organisée par la PEEP Niort, animée par Clothilde Hanoteau, responsable du service coaching orientation de L'Étudiant.

MUSÉE BERNARD-D'AGESCI

28 avenue de Limoges, 05 49 78 72 00 ou 05 49 78 72 04.
■ L'art au menu. *Le roulement de tambour des pics*, jeudi 19 mai, à 12h30.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DES DEUX-SÈVRES

4 rue Jean-Macé, 05 49 09 58 76.
■ *Du pasteur au bienfaiteur. La saga des Chaigneau. Trois siècles de l'histoire de Saint-Maixent*, par Philippe Ridouard, mercredi 18 mai, à 18h, à la Maison des associations.

■ Visite pèlerine : Thouars, Saint-Généroux, château de Retournay, samedi 28 mai. Inscription obligatoire.

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

Méga CGR, 05 49 73 00 59.

- *La bêtise et l'intelligence*, par Y. Pedrono, jeudi 12 mai, à 14h30.
- *La Seine selon les artistes*, par D. Anterion, jeudi 26 mai, à 14h30.

SPECTACLES

L'ACCLAMEUR

50 rue Charles-Darwin, 05 49 75 13 44.

- Ballet Revolucion, vendredi 13 mai, à 20h30.
- Le comte de Bouderbala, samedi 21 mai, à 20h30.

L'ALTERNATEUR

Place Denfert-Rochereau, 05 49 09 11 68.

- La Dynamo fait son bœuf, jeudi 5 mai, à 19h.
- Bi.Ba (reggae), vendredi 6 mai, à 21h30. *(lire p.21)*
- Angry Beards + KandijSuiker (folk + pop rock), samedi 7 mai, à 21h30.
- Dîner concert : Lina Modika (soul, jazz, pop), jeudi 12 mai, à 19h.
- Dacruse + Deer's Attack (hip-hop post rock), vendredi 13 mai, à 21h30.
- Seth Gueko (rap), jeudi 19 mai, à 21h30.
- Bak Trak + Efkys (drum & bass), vendredi 20 mai, à 21h30.
- Boulevard toys + Brtiva + Les Boiziers (oil punk), samedi 21 mai, à 21h30.
- Dîner concert : Bastien Moh (chanson française), jeudi 26 mai, à 19h.
- Collectif LHO (électro), vendredi 27 mai, à 21h30.
- La Dynamo fait son bœuf, jeudi 2 juin, à 19h.



Retrouvez photos, tarifs et infos actualisées sur toutes les sorties du mois sur le site [vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

LE CAMJI

3 rue de l'Ancien-Musée, 05 49 17 50 45.

- Hommage à King Crimson, par la classe de musiques actuelles amplifiées du Conservatoire Auguste Tolbecque, jeudi 12 mai, à 19h. *(lire p.21)*
- Gorod + Atrocia + Kryptein (métal), samedi 14 mai, à 21h.
- Mansfield Tya + Louise Roam (pop électronique), jeudi 19 mai, à 21h.
- Soirée Exces d'Rock avec Mazette (rock) + KandijSuiker (pop rock) + Notos (pop rock) + Red dust (rock stoner), samedi 21 mai, à 20h.



LE CAMJI - Pop électronique. Concert de Louise Roam, le jeudi 19 mai, à 21h.

Marie Magnin

■ Monsieur Lune, jeudi 26 mai, à 19h.

■ Puts Marie + I am stramgram (rock burlesque), samedi 28 mai, à 21h.

ÉGLISE SAINT-HILAIRE

Rue du 14 juillet.

■ *Le petit livre d'Anna Magdalena Bach*, concert par Marie-Paule Bouin et Matthieu Boutineau, dimanche 8 mai, à 16h.

HÔTEL DE VILLE

Place Martin Bastard.

■ *Les maîtres de Vivaldi*, concert par l'ensemble Mensa Sonora, vendredi 3 juin, à 20h30, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de ville.

LE MOULIN DU ROC

9 boulevard Main, 05 49 77 32 32.

- *Le jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux, par le théâtre du Rivage, mardi 3 mai, à 20h30.
- Danse, musique. *Bounce !* par la compagnie Arcosm, mercredi 11 mai, à 19h.
- *Comment ça va sur la terre ?* Chanson par la compagnie Le pavé volubile, mercredi 18 mai, à 15h.
- Concert Mozart par l'ensemble baroque Il Convito, vendredi 20 mai, à 20h30. *(lire p.20)*
- *Exuvie*, danse/transe, par la compagnie Sine qua non art, mardi 24 mai, à 20h30.
- Kelin-Kelin' Orchestra, afro-groove, jeudi 26 mai, à 20h30.
- *Hyacinthe et Rose*, par François Morel, lundi 30 mai, à 19h et 21h.

MUSÉE BERNARD-D'AGESCI

28 avenue de Limoges, 05 49 78 72 00 ou 05 49 78 72 04.

■ *Rave-Musette*. Spectacle/concert, samedi 28 mai, à 20h30. *(lire p.20)*

PATRONAGE LAÏQUE

40 rue de la Terraudière.

- *Tête de nœud*, pièce de théâtre par la troupe Vis'Art, mise en scène par Alain Fritsch, jeudi 19 mai, à 18h.
- Les Mardis d'Aline, sur le thème de la musique, mardi 10 mai, à 21h15.

SALLE DU CLOÎTRE

Hôpital.

■ *Tête de nœud*, pièce de théâtre par la troupe Vis'Art, mise en scène par Alain Fritsch, lundi 23 mai, à 15h.

EXPOSITIONS

LE CAMJI

3 rue de l'Ancien-Musée, 05 49 17 50 45.

■ *Cadillac dinosaure*, peintures et collages de Guillaume Chiron, du 4 mai au 31 mai. Expo visible les soirs de concerts.

INFORMATION

Vous souhaitez figurer chaque mois dans l'agenda du magazine, envoyez-nous vos informations en vous connectant sur le site internet de la Ville à : www.vivre-a-niort.com

En page d'accueil, cliquez sur le lien "proposer une manifestation", sous l'agenda. Remplissez le formulaire, sans oublier de joindre une image. Vos manifestations figureront également sur l'agenda du site web.

ATTENTION → Il ne sera plus fait de relance téléphonique.

ESPACE EXPRESSION APIVA

13 rue de l'Hôtel-de-Ville.

■ Exposition des photos d'Oliver Pravert, jusqu'au 11 mai.

LE PILORI

1 place du Pilon.

■ Installations de Nuria Mora, présentées par la Winterlong Galerie, du 4 mai au 4 juin.

MUSÉE DU DONJON

Place du Donjon, 05 49 28 14 28.

■ Exposition permanente, Le Donjon, 1 000 ans d'histoire, jusqu'au 31 mai.

FESTIVAL

RENCONTRES DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE INTERNATIONALE

■ Photographies d'Olivier Culmann, au CACP-Villa Pérochon, jusqu'au 28 mai, de 13h30 à 18h30.

■ Exposition des jeunes photographes en résidence à l'Espace Michelet, jusqu'au 28 mai, de 13h30 à 18h30.

■ Selvapakash L, galerie extérieure mobile, esplanade de la République, jusqu'au 28 mai.

■ Lisa Wiltse au belvédère du Moulin du Roc, jusqu'au 28 mai.

■ Wiktoria Wojciechowska, au Pavillon Grappelli, jusqu'au 28 mai, de 13h30 à 18h30.

■ Wiktoria Wojciechowska, galerie extérieure mobile, esplanade de la République, jusqu'au 28 mai.

SORTIES

AUTOUR DE LA SCULPTURE

Maison des Associations, 12 rue Joseph-Cugnot.

■ Atelier portes ouvertes, samedi 7 et dimanche 8 mai, à la salle des fêtes de Saint-Liguaire. Séance de portrait (modelage en terre).

DONJON

■ Dimanche au Donjon. Présentation de la collection de meubles du Poitou, dimanche 29 mai, à 15h.

ÉCOLE LOUIS- PASTEUR

13 rue Louis-Braille.

■ Vide grenier, dimanche 22 mai, de 8h à 18h, organisé par les parents d'élèves de l'école Louis-Pasteur.

L'ALTERNATEUR

Place Denfert-Rochereau, 05 49 09 11 68.

■ After work + jeux de plateau, mercredi 11 mai, à 18h.

■ After work + blind test, mercredi 18 mai, à 18h.

■ After work + atelier percé, mercredi 25 mai, à 18h.

LES AMIS DU MUSÉE

Hôtel de la vie associative, 05 49 33 37 82.

■ Visite guidée du château du Rivau et de ses jardins, samedi 28 mai.

MÉDIATHÈQUE DU CLOU-BOUCHET

Square Galilée.

■ Goûter philo, vendredi 20 mai, à 17h.

MUSÉE BERNARD-D'AGESCI

28 avenue de Limoges, 05 49 78 72 00 ou 04.

■ Nuit des musées. Visites guidées, animations enfants... samedi 21 mai, de 19h à minuit.

■ Fête de l'estampe. Du 21 mai au 18 septembre.

PARC DES EXPOS

Noron, 05 49 78 71 00.

■ Niort Expo, jusqu'au 2 mai.

■ Fête foraine, jusqu'au 8 mai, de 14h à 22h (14h à minuit les vendredi, samedi et dimanche)

■ Pink day, les 28 et 29 mai, de 10h à 19h.

PLACE DU DONJON

■ Brocante professionnelle, dimanche 1er et lundi 16 mai, de 8h à 18h.

■ Marché bio, les mercredis 4, 11, 18, 25 mai et 1er juin, de 16h à 19h.

SALLE DES FÊTES SAINTE-PEZENNE

Rue du Moulin-d'Âne.

■ Gala de danse orientale, samedi 21 mai à 20h30 et dimanche 22 mai à 15h.

SORTIES NATURE

■ Découverte à vélo de la Sèvre et ses ouvrages d'art, samedi 4 juin, de 14h à 16h. *(lire p.20)*

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

Méga CGR, 05 49 73 00 59.

■ Sortie aux Sables-d'Olonne. Les salines en bateau, vendredi 20 mai.

VISITES GUIDÉES

Simon La place, conseiller municipal.

■ Visite de l'Hôtel de ville et dialogue citoyen, les 7, 8, 28 et 29 mai, à 16h. Rendez-vous devant l'Hôtel de ville. Gratuit.

Agnès Brillatz, guide national, 06 77 02 88 89.

■ Balade le long de la Sèvre, les mardis 3, 10, 17, 24 mai, à 18h. Le 31 mai, visite réservée aux personnes à mobilité réduite.

■ Découverte du centre ancien de Niort, les samedis 7, 14, 21, 28 mai, à 18h.

■ Découverte des murs peints de la ville, dimanche 15 mai, à 15h.

■ Atelier photo sur le parcours d'une visite guidée, dimanche 22 mai, de 9h à 12h, avec le photographe Philippe Pillet.

Atemporelle, 05 16 81 18 62.

■ Visite du Jardin des plantes, dimanche 5 juin, à 15h.

CINÉMA

MOULIN DU ROC

Renseignements au 05 49 77 32 32.

MEGA CGR

Renseignements au 0892 688 588

et retrouvez la programmation du CGR sur www.vivre-a-niort.com

LA MUSIQUE EN PARTAGE

PROPOS
RECUEILLIS PAR
JEAN-PHILIPPE BÉQUET



MAUD GRATTON

1983

Naissance à Niort

2005

Création de l'ensemble
Il Convito

2009

Diapason d'Or de l'année
pour le 1^{er} CD en solo (œuvres
de W.F. Bach, label Mirare)

2012

Création du festival Musiques
en Gâtine et de l'Académie
de musique de Saint-Loup

2016

Premier projet d'orchestre
d'Il Convito, création
à Niort au Moulin du Roc

MAUDE GRATTON EST NÉE À NIORT EN 1983. MUSICIENNE PROFESSIONNELLE, SPÉCIALISTE DU CLAVECIN, DE L'ORGUE ET DU PIANOFORTE, ELLE MÈNE UNE CARRIÈRE INTERNATIONALE TOUT EN ENTREtenant DES LIENS TRÈS ÉTROITS AVEC SON TERRITOIRE D'ORIGINE. APRÈS AVOIR INSTALLÉ, EN 2011, UNE ACADEMIE D'ÉTÉ À SAINT-LOUP-SUR-THOUET, ELLE ASSURE DEPUIS 2012 LA DIRECTION ARTISTIQUE DU FESTIVAL MUSIQUES EN GÂTINE QUI, DU NORD DES DEUX-SÈVRES, RAYONNE JUSQU'À NIORT ET DANS TOUTE LA RÉGION.

Vivre à Niort. Dans quelles conditions, où et avec qui avez-vous découvert la musique ?

Maude Gratton. Je suis née dans une famille dans laquelle la musique était très présente. À la maison, il y avait un piano et un clavecin, ma sœur Claire est violoncelliste, on allait beaucoup aux concerts, j'écoutais moi-même beaucoup de musique. C'est venu de façon très naturelle, en fait.

Où et avec qui avez-vous appris et progressé dans votre art ?

MG. J'ai rencontré différentes personnalités très marquantes. D'abord à l'école de musique de Niort, puis au conservatoire de Poitiers, où Dominique Ferran m'a beaucoup appris de l'orgue et du clavecin. J'ai aussi rencontré très tôt, à 13 ans, Pierre Hantai qui est un très grand claveciniste français et l'organiste lyonnais Louis Robilliard. Puis, je suis montée à Paris, au conservatoire national supérieur de musique, tout en conservant des liens étroits avec mes anciens professeurs.

Vous habitez Paris, mais vous conservez un fort attachement à Niort et aux Deux-Sèvres. Quelle est la nature de ce lien ?

MG. Cet attachement tient au fait d'être née ici, d'y avoir travaillé, d'y avoir des amis, des partenaires musiciens, organisateurs de concerts, avec qui j'ai noué des liens solides. Il est aussi venu d'un orgue

dans ce petit village de Saint-Loup-sur-Thouet sur lequel j'allais travailler quand j'étais enfant. Plus tard, j'ai eu envie d'y créer un projet pédagogique avec une académie d'été. Puis, en approchant la trentaine, dans mon engagement de musicienne d'aujourd'hui, j'ai trouvé cohérent de m'engager dans une démarche de partage de la culture.

C'est devenu le festival Musiques en Gâtine et, petit à petit on arrive, cette année, à la 5^e édition.

Vous avez créé l'ensemble Il Convito en 2005, vous n'aviez que 22 ans. Est-ce révélateur d'un besoin d'aller vite ? Créer son propre ensemble est-il le but ultime du musicien ?

MG. C'est vrai que j'ai toujours

fait beaucoup. Beaucoup de clavier, de clavecin, de travail, de répertoire... J'aime faire les choses et les partager. À 22 ans, j'étais dans une certaine insouciance, je voulais faire des concerts et voyager. À 33 ans, comme beaucoup de musiciens, je cherche une forme de liberté, de créer mes propres programmes, inviter les collègues avec qui j'ai envie de partager la musique. C'est un espace de liberté infini qui s'ouvre et qui devient jouissif pour l'avenir. ■

➤ Retrouvez cet entretien filmé sur la webTV de la Ville, sur le site www.vivre-a-niort.com